DGCMEF
Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

La revue des marchés publics

www.dgcmef.gov.bf

N° 4525 – Jeudi 05 novembre 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



La revue des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : https://secop.finances.bf
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

Conception graphique et mise en page
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 20

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

• *Marchés de fournitures et services courants* P.
• *Marchés de travaux* P. 33
• *Marchés de prestations intellectuelles* P. 36

Régions

• *Marchés de fournitures et services courants* P. 41
• *Marchés de travaux* P. 42
• *Marchés de prestations intellectuelles* P. 47

Information importante

Nous informons les usagers que la Revue des marchés publics est désormais accessible en ligne sur la plateforme SECOP, à l'adresse suivante :

https://secop.finances.bf



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

Demande de prix N°2026-013-ONI/DG/SG/PRCP du 01/10/2026 relative à aux travaux d'aménagement de bâtiments au profit du siège et des antennes régionales de l'Office National d'Identification (ONI), (3 lots).
FINANCEMENT : Budget ONI, Exercice 2026
Références de la publication de l'avis : n°4504 du mercredi 07 octobre 2026 du Quotidien des Marchés Publics
Convocation ouverture des plis n°2026-231/ONI/DG/SG/PRCP du 13/10/2026 Date d'ouverture des plis : 16 octobre 2026
Nombre de Soumissionnaire : deux (02)
Date de délibération : 23 Octobre 2026

Lot N°1 : Travaux d'aménagement de bâtiment au profit du siège de l'ONI (Ouagadougou)

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Correction opérée en plus ou en moins-value en FCFA TTC/HTVA	Montant corrigé FCFA HTVA	Montant corrigé en FCFA TTC	Observations	Rang
INNOVATION BURKINA	10 174 970	006 465	+413 000	10 524 970	12 419 465	Non conforme -Insuffisance de planning des travaux (Travaux de plomberie non pris en compte dans le planning d'exécution des travaux alors que le personnel y est affecté) -Erreur de sommation au montant total	Non classé
CARDOT	11 240 008		-	11 240 008	13 263 209	Conforme	1er
Attributaire	***Lot N°1 : CARDOT est proposée pour l'attribution du marché pour un montant HTVA de onze millions deux cent quarante mille huit (11 240 008) francs CFA soit treize millions deux cent soixante-trois mille deux cent neuf (13 263 209) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.***						

Lot N°2 : Travaux d'aménagement de bâtiment au profit de l'antenne régionale de Koulsé (Kaya)

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Correction opérée en plus ou en moins-value en FCFA TTC/HTVA	Montant corrigé FCFA HTVA	Montant corrigé en FCFA TTC	Observations	Classement
CARDOT	8 175 105		-	8 175 105	9 646 624	Conforme	1er
Attributaire	***Lot N°2 : CARDOT est proposée pour l'attribution du marché pour un montant HTVA de Huit millions cent soixante-quinze mille cent cinq (8 175 105) francs CFA soit neuf millions six cent quarante-six mille six cent vingt-quatre (9 646 624) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.***						

Lot N°3 : Travaux d'aménagement de bâtiment au profit de l'antenne régionale de Guiriko (Bobo-Dioulasso)

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Correction opérée en plus ou en moins-value en FCFA TTC/HTVA	Montant corrigé FCFA HTVA	Montant corrigé en FCFA TTC	Observations	Classement
INNOVATION BURKINA	8 462 375	9 985 603	139 240	8 344 375	9 846 363	Conforme Erreur de sommation au montant total	1er

Attributaire	***Lot N°3 : INNOVATION BURKINA est proposée pour l'attribution du marché pour un montant HTVA de huit millions trois cent quarante-quatre mille trois cent soixante-quinze (8 344 375) francs CFA soit neuf millions huit cent quarante-six mille trois cent soixante-trois (9 846 363) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.***

Lot 2 : Travaux d'aménagement de bâtiment au profit de l'antenne régionale de KOULSE (Kaya)
Montant prévisionnel : 187 624 000 FCFA TTC
- Borne Supérieure (Mx1,15) : 212 627 223
Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières (M) : 184 893 237
- Borne Inférieure (Mx0,85) : 157 159 251
- Seuil limite de la tolérance de 5% : 149 301 289

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA	Correction opérée en plus ou en moins-value en FCFA TTC/HTVA	Montant corrigé FCFA HTVA	Montant corrigé en FCFA TTC	Montant évalué FCFA TTC	Observations	Rang
CARDOT	8 175 105		-	8 175 105	9 646 624	Conforme	1er

Attributaire provisoire	***Lot 2 : BADO TRADE CORPORATE (BATRACOR) est proposée pour l'attribution du marché pour un montant total toutes taxes comprises de cent soixante-quinze millions six cent quarante-huit mille neuf cents (175 648 900) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.***

Lot 3 : Travaux d'aménagement de bâtiment au profit de l'antenne régionale de l'Office National d'Identification de GUIRIKO (Bobo Dioulasso)
Montant prévisionnel : 187 624 000 FCFA TTC
- Borne Supérieure (Mx1,15) : 212 627 223
Moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières (M) : 184 893 237
- Borne Inférieure (Mx0,85) : 157 159 251
- Seuil limite de la tolérance de 5% : 149 301 289

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA	Correction opérée en plus ou en moins-value en FCFA TTC/HTVA	Montant corrigé FCFA HTVA	Montant corrigé en FCFA TTC	Montant évalué FCFA TTC	Observations	Rang
INNOVATION BURKINA	**8 462 375**	**9 985 603**	**139 240**	**8 344 375**	**9 846 363**	**Conforme** Erreur de sommation au montant total	**1er**

Attributaire provisoire	***Lot 3 : BADO TRADE CORPORATE (BATRACOR) est proposée pour l'attribution du marché pour un montant total toutes taxes comprises de cent soixante-quinze millions six cent quarante-huit mille neuf cents (175 648 900) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.***

INSTITUT DEEN KANU

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS DE LA MANIFESTATION D'INTERET N°2026-002/MFS/SG/FASSN/DG DU 29/09/2026
Objet : RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES POUR LA CONCEPTION D'UNE PLATEFORME DE GESTION DES AIDES SOCIALES DU FASSN - Financement : Budget du FASSN, exercice 2026 - Date d'ouverture et d'examen des plis : 16 octobre 2026 à 09 heures TU
Nombre de plis reçus : VINGT (20) - Date de délibération : 02 novembre 2026

N° pli	Soumissionnaire (le chef de file est en gras)	Adresse complète	Nombre de références similaires	Observations	Rang
1	BUREAU D'INGENIERIE TECHNOLOGIQUE	OUAGADOUGOU Tel : 60 01 17 19 Email : contact@bureau-ing.com	02	Conforme	9e
2	ESOFT BURKINA	OUAGADOUGOU Tel : 70 20 30 66 Email info@isoftburkina.com	04	Conforme	8e
3	SFM TECHNOLOGIE	OUAGADOUGOU Tel +216 98 357 455: Email info@sfmtechnologies.com	-	Non conforme (défaut d'agrément technique D5)	Non conforme
4	BENIT SARL	OUAGADOUGOU Tel : 50 36 05 58 Email binit@benit.biz	07	Conforme	4e
5	SWITCH MAKER	OUAGADOUGOU Tel : 226 25 50 80 30 Email contact@swich-maker.com	33	Conforme	1er
6	GROUPEMENT DE CABINETS SAHELYS-BURKINA/SAHELYS-GABON	OUAGADOUGOU Tel : 74 02 90 00 Email contactbf@sahelys.com	08	Conforme	3e
7	TCHIEMBA CONSULTING GROUP	OUAGADOUGOU Tel : 226 25 45 67 67/ 75 27 77 31 Email tcg@tcg-expertige.com	05	Conforme	6e
8	E-SMART CONSULTING	OUAGADOUGOU Tel : 70 42 42 14 Email info@e-smartconsulting.com	17	Conforme	2e
9	PERIS SOLUTIONS	OUAGADOUGOU Tel : 226 61 82 61 61/ 57 67 24 24 Email solutions.peris@gmail.com	01	Conforme	11e
10	LOGO SERVICES	OUAGADOUGOU Tel : 76 40 32 14	05	Conforme	6ex

		Email bzakaria.topan@logo-services.com			
11	IKA SOLUTION LTD	OUAGADOUGOU Tel : 25 65 59 54 Email infos@iksolution.com	07	Conforme	4ex
12	CIICF	OUAGADOUGOU Tel : 70 69 64 15 Email brahimaa.konate@unz.bf	-	Non conforme (défaut d'agrément technique D5)	Non classé
13	NAFRO PARTNERS ADVISORY	OUAGADOUGOU Tel : 57 30 95 87 Email karabagroupinternationalimpot@gmail.com	-	Non conforme (défaut d'agrément technique D5)	Non classé
14	GROUPEMENT DE CABINETS : COSIT-TOGO/ RITM/ BAMASOFTNETWORK	OUAGADOUGOU Tel : 00228 92 67 91 05 Email :cosittogo@gmail.com	-	Non conforme (défaut d'agrément technique D5)	Non classé
15	TEKRE TECHNOLOGIE	OUAGADOUGOU Tel : 70 99 93 20 Email : contact@tekre.tech	01	Non conforme	11ex
16	GROUPEMENT DE CABINETS AGITEX-DIGITALES	OUAGADOUGOU Tel : 72 21 32 61 Email : contact@agitex.fr	00	Non conforme Défaut de références similaires conformes valides	Non classé
17	TRANSNUMERIK	OUAGADOUGOU Tel :71 09 27 46 Email aida.ouattara@transnumerik.com		Non conforme (défaut d'agrément technique D5)	Non classé
18	YULCOM TECHNOLOGIE	OUAGADOUGOU Tel : 70 80 08 39 Email burkina@yutechnologies.com	02	Conforme	9ex
19	GROUPEMENT AEID/DIGITAL TEAM X.0	Niamey Tel : + 227 24 96 95 84 Email teamdigitalbf@gmail.com	-	Non conforme (défaut d'agrément technique D5)	Non classé
20	GROUPEMENT DE CABINETS SOLUTECH/NUMERIS AUDIT ET CONSEIL	OUAGADOUGOU Tel : 70 21 50 20 Email : mkabre@numeris-ac.com	-	Non conforme (défaut d'agrément technique D5)	Non classé

Liste et classement des trois (03) candidats qualifiés pour l'étape suivante :

N° d'ordre	Cabinets/ Bureau d'études	Références similaires	Rang
01	SWITCH MAKER	33	1er
02	E-SMART CONSULTING	17	2ième
03	GROUPEMENT DE CABINETS SAHELYS-BURKINA/SAHELYS-GABON	08	3ième

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Rectificatif des résultats publiés dans le quotidien N°4524 du mercredi 04 novembre 2026 (page 16) au niveau du classement : le Groupement SCS / ISCOS BF / LIP SARL 3ème est au lieu de 2ème et le consultant HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL est 2ème au lieu de 3ème

Demande de Propositions allégée N°2026-003/MEMC/SG/DMP du 20/10/2026 pour le recrutement d'une firme (bureau d'études) pour l'élaboration de deux (02) plans de réhabilitation assortis de maquettes de conception, d'un chronogramme et d'une budgétisation détaillée pour deux (02) carrières artisanales abandonnées en milieu urbain à BOBO-DIOULASSO.
Référence publication de l'avisà Manifestation d'interêt : Quotidien N° N°4498 du mardi 29 septembre 2026.
Fonds d'Equipement DGMG 2026.
Référence publication des résultats de la Manifestation d'interêt : Quotidien N° 4511 du vendredi 16 octobre 2026.
Méthode de sélection : la sélection au moindre coût (SMC).
Nombre de consultants retenus sur la liste restreinte : trois (03).
Référence des lettres d'invitation des candidats : *Lettre N°2026-003/MEMC/SG/DMP du 20 octobre 2026*
Date limite de soumission : 30 octobre 2026 ; Nombre de consultants ayant soumis des propositions : trois (03)
Date d'ouverture, d'évaluation et de délibération des propositions : 30 octobre 2026.
Score technique minimum requis : 70 points.

Nom du consultant	Score technique	Prix Proposé (en F CFA)		Prix Evalué (en F CFA) HTVA)		Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Groupement SCS / ISCOS BF / LIP SARL	**97**	**35 870 000**	**42 326 600**	**35 870 000**	**42 326 600**	**3ème**
HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL	**93,75**	**28 735 000**	**33 907 300**	**28 735 000**	**33 907 300**	**2ème**
Groupement POLYCONSULT INTERNATIONAL / CAET	**96,75**	**28 525 000**	**-**	**28 525 000**	**33 659 500**	**1er**
Attribution à la proposition évaluée la moins disante parmi celles ayant obtenu le score minimum requis.	**Nom du Consultant : Groupement POLYCONSULT INTERNATIONAL / CAET**					

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

Demande de prix n°2026-14/BUMIGEB/DG/PRM du 18/09/2026 pour l'acquisition et l'installation d'un concasseur et d'un broyeur au profit de la Direction régionale du BUMIGEB Bobo ; Référence de l'Avis de publication : **quotidien des Marchés Publics n°4502 du lundi 05 octobre 2026.**
Date de dépouillement : **14 octobre 2026 ;** Nombre de plis reçus : **seize (16).**
Date de délibération : **14 octobre 2026 ;** Financement : budget BUMIGEB, exercice 2026

N°	Nom du Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigés	Délai de livraison	Rang	Observations
Enveloppe financière (E) 82 600 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 62 865 444 ; Moyenne pondéré (M) : 74 706 178 ; 0.85M : 63 500 251 ; seuil de tolérance admis (95% de 0.85M) : 60 325 238 (TTC)						
1.	**CIGEM**	60 000 000 HT	-	-	Non classé	**Non conforme** Absence de service après-vente
2.	**HASS GROUPE**	62 540 000 TTC	-	-	Non classé	**Non conforme** Item 2 : broyeur acceptant les bols de broyage à rondelle unique de 300 CC à 2000CC dans le prospectus au lieu de celui acceptant 50 cc à 2 000 cc comme exigé par le dossier. Contradiction entre le modele de broyeur proposé dans le tableau des caractéristiques techniques (bols de broyage à rondelle unique de 50 CC à 2000CC) à celui proposé dans les prospectus (bols de broyage à rondelle unique de 300 CC à 2000CC)
3.	**ECKOLAB**	81 970 000 TTC	-	-	Non classé	Pieces administratives non fournies malgré la notification faite au soumissionnaire par lettre N°2026-32/BUMIGEB/DG/PRM du 14/10/2026 Produits non existants sur le site web fourni et sur aucun des sites web disponibles
4.	**DEC COM BURKINA**	53 600 000 HT	-	-	Non classé	**Non conforme** Absence de service après-vente -Item 2.2 : tamis pour tamisage à sec proposé selon les vérifications faites chez le fabricant, en lieu et place de tamis pour tamisage à sec et humide comme exigé par le dossier.
5.	**SANFO NEGOCE INTERNATIONAL**	52 450 000 HT	-	-	Non classé	**Non conforme** Absence de bordereau de prix unitaire pour les équipements Absence de bordereau de devis pour les équipements
6.	**BRUDERSCHAFT**	68 696 390 HT	-	-	Non classé	**Non conforme** Absence de service après-vente
7.	**ENTREPRISE PLUTUS**	62 948 212 HT	-	-	Non classé	**Non conforme** Offre non exhaustive Absence de liste de services connexes
8.	**CFPP**	61 285 660 TTC	61 285 660 TTC	60 jours	1er	**Conforme** Confirmation de prix faite à travers une correspondance
9.	**GUEM'S SERVICES ET EQUIPEMENTS**	54 060 500 HT	54 060 500 HT 63 791 390 TTC	60 jours	4ème	**Conforme** Confirmation de prix faite à travers une correspondance
10.	**CTEC -AFRIK**	62 789 570 TTC	62 789 570 TTC	60 jours	3ème	**Conforme** Confirmation de prix faite à travers une correspondance
11.	**BAW**	66 764 771 HT	-	-	Non classé	**Non conforme** Offre non exhaustive Absence de liste de services connexes
12.	**RAFO GROUP**	55 000 000 HT	55 000 000 HT 64 900 000 TTC	60 jours	5ème	**Conforme**
13.	**AS amandine services**	63 460 400 TTC	-	-	Non classé	**Non conforme** Offre non exhaustive Absence de liste de services connexes
14.	**Agence SAPHIR**	59 694 280 HT	-	-	Non classé	**Non conforme** Offre non exhaustive Absence de liste de services connexes
15.	**ALL EQUIPEMENTS**	61 560 600 TTC	61 560 600 TTC	60 jours	2ème	**Conforme** Confirmation de prix faite à travers une correspondance
16.	**PLATINUM SERVICES**	71 390 000 TTC	-	-	Non classé	**Non conforme** l'item 1/ , selon les vérifications faites chez le fabricant, le modèle de concasseur à mâchoires de laboratoire proposé dans les prospectus a une puissance de 750 W proposé au lieu de 2.2 KW exigé, et une capacité du collecteur de 2 L au lieu 5 L exigé.
Attributaire provisoire	**CFPP, pour un montant de soixante-un millions deux cent quatre-vingt-cinq mille six cent soixante (61 285 660) TTC, avec un délai de livraison de soixante (60) jours.**					

PROJET WURI

Projet d'Identification unique pour l'Intégration régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (Projet WURI Burkina Faso)

Manifestation d'intérêt N° 2026-01/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 17 septembre 2026 relative au recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration du plan de suivi-évaluation et du manuel de suivi-évaluation du Projet d'Autonomisation économique des Ménages pauvres et vulnérables pour la Résilience et la Protection sociale adaptative (PARPS).

Financement : IDA-Fond PPA du PARPS

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4494 – Mercredi 23 septembre 2026 P 67

Nombre de plis : Douze (12) ; **Date d'ouverture** : 06 octobre 2026

N°	Nom du consultant	Adresse	Qualification générale 30 points	Expériences pertinentes pour la mission 50 points	Expérience dans un Projet financé par les PTF dans le domaine de suivi évaluation	Note/100	Classement	Observations
1	**SOUNGALO Dissa**	09 BP 1060 Ouagadougou 09 Tél. : +226 76 46 67 14 / 70 07 76 41 Email : soungson@gmail.com	20	00	00	20	**8ème**	RAS
2	**SAWADOGO Boureima**	04 BP 8473 Ouaga 04 Tél. : +226 70 61 95 95 Email : s.gnyalane@gmail.com	15	00	00	15	**9ème**	RAS
3	**ZONGO Dominique**	Tél. : +226 70 23 03 36 / 77 73 18 11 Email : zongo.dominique@gmail.com	30	38	20	88	**1er**	RAS
4	**COMPAORE P. Aristide Judicaël**	09 BP 654 Ouaga 09 Tél. : +226 25 37 27 33 / 70 20 60 79 / 70 26 00 26	22,5	25,33	00	47,83	**5ème**	RAS
5	**SARAMBE Paul**	04 BP 8211 Ouaga 04 Tél. : +226 76 60 16 25 / 70 08 12 26 Email : paulsarbinso@gmail.com	28,75	38	00	66,75	**2ème**	RAS
6	**SAWADOGO Salifou**	07 BP 5064 Ouaga 07 Tél. : +226 76 02 81 27 Email : vadogo@gmail.com	21,25	38	00	59,25	**3ème**	RAS
7	**OUEDRAOGO Aimé**	Tél. : +226 70 78 77 23 / 67 68 72 01 Email : oaime85@yahoo.fr	15	00	00	15	**9ème exo**	RAS
8	**EXPERTS PARTNERS GROUP**	11 BP 166 Ouaga 11 Tél. : +226 25 37 36 88 / 51 11 36 36 Email : epgburkina@yahoo.fr	-	-	-	-		Ecarté pour avoir soumissionné au nom d'un cabinet avec plusieurs CV
9	**KABORE Tambi Samuel**	01 BP 6693 Ouaga 01 Tél. : +226 70 28 71 16 / 70 20 23 26 / 76 28 71 16 Email : stamkabore@gmail.com	28,12	00	00	28,12	**6ème**	RAS
10	**SOMBIE Issiaka**	Tél. : +226 70 74 48 69 / 64 98 78 85 Email : issiakas@yahoo.fr	23,75	00	00	23,75	**7ème**	RAS
11	**KADEOUA Yaloho Ivès Adolphe**	04 BP 8026 Ouaga 04 Tél. : +226 70 87 23 44 / 76 74 17 76 Email : kadeouaa@gmail.com	21,87	36,66	00	58,53	**4ème**	RAS
12	**YAMEOGO Paligwendé Marie Eric**	Tél. : + 226 71 60 28 02 / 78 41 15 51 / 74 54 34 95 Email : ericyam92@gmail.com	10	00	00	10	**11ème**	RAS

Le consultant individuel ZONGO Dominique classé 1er est retenu pour la suite de la procédure

Demande de cotations N° 2026-08/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 28 septembre 2026 pour l'acquisition d'un logiciel de gestion financière et comptable au profit du projet d'autonomisation économique des ménages pauvres et vulnérables pour la résilience et la protection sociale adaptative (PARPS). **Financement** : IDA-Fond PPA du PARPS

Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 4498 du mardi 29 septembre 2026, page 50

Nombre de plis : Quatre (04)

Date d'ouverture : 13 octobre 2026

N°	Heure de dépôt des offres	Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre lu en F CFA		Correction des bordereaux des prix unitaires et devis estimatifs	Montant Corrigé en FCFA HTVA		Observations	Classement
			HTVA	TTC		HTVA	TTC		
1.	13/10/26 07 h 30	**DARCET CONSULTING**	17 230 780		Néant	17 230 780		RAS	**2ème**
2.	13/10/26 08 h 24	**CAGECFI**	22 000 000		Néant	22 000 000		Non conforme Logiciel de gestion financière et	-

								comptable ERP proposé au lieu de TOM²PRO demandé Absence d'attestation de représentation de la société TOMATE Absence d'attestation Tech Expert-Experts certifiés délivrée par l'éditeur la société TOMATE Absence d'attestation des intervenants certifiés sur les produits TOMATE	
3.	13/10/26 08 h 29	**MICROSYS**	17 186 500	20 280 070	Néant	17 186 500	20 280 070	**RAS**	**1er**
4.	13/10/26 08 h 40	**DJAGO-I**	-	14 361 308	Néant	12 170 600	14 361 308	Non conforme Attestation Tech Expert-Experts certifiés délivrée par l'éditeur la société TOMATE expirée depuis le 31 décembre 2025 Attestation des intervenants certifiés sur les produits TOMATE expirée depuis le 31 décembre **2025**	**-**
ATTRIBUTAIRE		Entreprise **MICROSYS** pour un montant de **dix-sept millions cent quatre-vingt-six mille cinq cent (17 186 500) francs CFA HTVA,** soit **Vingt millions deux cent quatre-vingt mille soixante (20 280 070) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours.**							

AGENCE HABITAT ET DEVELOPPEMENT (AHD)

Manifestation d'intérêt N°2026-001/AHD- CARFO/SM/AG du 11 Août 2026 - Concours d'architecture pour la conception d'un immeuble de type R+5 muni de deux (02) sous-sols plus une annexe en galerie commerciale à Cissin / Ouagadougou au profit de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4467 du lundi 17 Août 2026
Financement : Budget CARFO, Exercice 2026

N°	Candidat	Critères						TOTAL /100 pts	Rang	Observations
		Respect du programme et des surfaces / 10 pts	Fonctionnalité / 30 pts	Recherche architecturale et esthétique / 30 pts	Faisabilité technique et cout / 10 pts	Respect de l'environnement et durabilité du projet / 13 pts	Rendu et qualité graphique / 7 pts			
P1	G5 Associate	**6,37**	**18,50**	**21,19**	**7,12**	**8,62**	**2,48**	**64,27**	**7ème**	**Néant**
P2	SATA Afrique	**5,39**	**20,55**	**23,97**	**6,05**	**10,04**	**6,04**	**72,05**	**4ème**	**Néant**
P3	SOJO Sarl	**7,37**	**24,94**	**24,51**	**7,65**	**8,76**	**4,64**	**77,88**	**3ème**	**Néant**
P4	HARMONY-ACROPOLE-CAURI-MOOD ASSOCIATE	**5,33**	**18,03**	**19,74**	**8,27**	**8,60**	**3,93**	**63,91**	**8ème**	**Néant**
P5	CARURE	**9,74**	**29,44**	**27,41**	**8,62**	**11,42**	**6,18**	**92,82**	**1er**	**Néant**
P6	IMHOTEP	**7,27**	**16,80**	**15,49**	**3,43**	**9,98**	**2,44**	**55,40**	**9ème**	**Néant**
P7	TAPSOBA ARCHI PERSPECTIVE–ANIS DAMAK	**9,40**	**25,50**	**21,35**	**7,64**	**10,07**	**4,56**	**78,52**	**2ème**	**Néant**
P8	SERAME Conseil	**7,66**	**23,19**	**17,16**	**6,82**	**9,55**	**4,48**	**68,85**	**5ème**	**Néant**
P9	ARCHI Z - SQUADRA	**5,19**	**17,80**	**19,98**	**8,78**	**8,59**	**4,40**	**64,73**	**6ème**	**Néant**

Les cinq (05) premiers seront primés conformément aux termes de référence (TDR) du concours.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Demande De Prix n°2026-015/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 25 Septembre 2026 pour les travaux de réalisation de forages positifs équipés de PMH au profit du PRISE - Nombre de plis reçus : Vingt-un (21)
Date d'ouverture, Analyse et Délibération : 14/10/2026
Convocation n°2026-015/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 07 octobre 2026
Financement : Contrepartie nationale PRISE, Exercice 2026
Publication : Quotidien des marchés publics n°4502 du lundi 05 octobre 2026

LOT 1
Montant prévisionnel (E) : 31 600 000 francs CFA TTC
Moyenne pondéré (M=0,6*E+0,4*P) : 28 783 188 francs CFA TTC
Bornes des offres anormalement basses : la Borne inférieure est 24 465 710 francs CFA TTC
Limite du seuil de tolérance de cinq (05) pour cent de la borne inférieure des offres anormalement basses : 23 242 424 francs CFA TTC

Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu HTVA (F CFA)	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Observations
			-	+			
SAPA-BF Sarl	19 640 000	23 175 200	-	-	19 640 000	23 175 200	Non classé Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance : Offre écarté conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
KAMA CONCEPT	19 460 000	22 962 800	-	-	19 460 000	22 962 800	Non classé Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance : Offre écarté conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
ASSET Sarl	20 096 400	23 713 752		2 378 880	22 112 400	26 092 632	Conforme 8ème Erreur de quantité à l'Item III-4 : lire 45 dans la demande de prix au lieu de 15 dans le devis du soumissionnaire, ce qui donne les totaux suivants : Le sous total III : lire 2 040 400 F FCA au lieu de 1 536 400 F FCA ; Le sous total Général HTVA 4 FORAGES : lire 22 112 400 F FCA au lieu de 20 096 400 F FCA ; Le total Général TTC 4 FORAGES: lire 26 092 632 F FCA au lieu de 23 713 752 F FCA entrainant une plus-value de 2 378 880 FCFA
ESYF	20 164 000	23 793 520			20 164 000	23 793 520	Conforme 2ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
FDJIRE	19 900 000	23 482 000			19 900 000	23 482 000	Conforme 1er et attributaire Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
ACOD Sarl	19 536 000	23 052 480			19 536 000	23 052 480	Non classé Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance : Offre écarté conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
BTC Sarl	20 316 000	23 972 880		708 000	20 916 000	24 680 880	Conforme 5ème Erreur de quantité à l'Item III-4 : lire 45 dans la demande de prix au lieu de 15 dans le devis du soumissionnaire ; ce qui donne les totaux suivants : Le sous total III: lire 754 000 FCFA au lieu de 604 000 FCFA; Le Total Général HTVA des 4 Forages:lire 20 916 000 FCFA au lieu de 20 316 000cFCFA; Le Total General TTC des 4 Forages: lire 24 680 880 FCFA au lieu de 23 972 880 FCFA entrainant une plus value de 708 000 FCFA
OTAF SERVICES INTERNATIONAL Sarl	20 560 000	24 260 800			20 560 000	24 260 800	Conforme 4ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de

							ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
GUINGRI-CONCEPTION	23 660 000	27 918 800		708 000	24 260 000	28 626 800	Conforme 9ème Erreur de sommation au Total I: lire 500 000 FCFA au lieu de 350 000 FCFA, ce qui donne les totaux suivants : Récapitulatif déplacement installation: lire 500 000 FCFA au lieu de 350 000 FCFA; Total Général HTVA: lire 24 260 000 FCFA au lieu de 23 660 000 FCFA; Total général TTC: lire 28 626 800 FCFA au lieu de 27 918 800 FCFA, soit une plus value de 708 000 FCFA
E2C Sarl	21 340 000	25 181 200			21 340 000	25 181 200	Conforme 6ème
MTP Sarl	20 380 000	24 048 400			20 380 000	24 048 400	Conforme 3ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
FGE Sarl	20 574 000	24 277 320		1 062 000	21 474 000	25 339 320	Conforme 7ème -Erreur de quantité à l'Item III-4 : lire 45 comme quantité au lieu de 15 dans le devis du soumissionnaire ; ce qui donne les totaux suivants : Total III: lire 1 010 000 FCFA au lieu de785000 FCFA; TOTAL GENERAL HTVA 4 FORAGES: lire 21 474 000 FCFA au lieu de 20 574 000 FCFA; -Erreur au TOTAL GENERAL TTC 4 FORAGES: lire 25 339 320 FCFA au lieu de 24 277 302 FCFA, entrainant une plus value de 1 062 000 FCFA
Attributaire	***Entreprise FDJIRE pour un montant de dix neuf millions neuf cent mille (19 900 000) francs CFA HTVA soit vingt trois millions quatre cent quatre vingt deux mille (23 482 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours***						

LOT 2
Montant prévisionnel (E) : 31 700 000 francs CFA TTC
Moyenne pondéré (M=0,6*E+0,4*P) : 28 658 932 francs CFA TTC
Bornes des offres anormalement basses : la Borne inférieure est 24 360 092 francs CFA TTC
Limite du seuil de tolérance de cinq (05) pour cent de la borne inférieure des offres anormalement basses : 23 142 088 francs CFA TTC

Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu HTVA (F CFA)	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Observations
			-	+			
SAPA-BF Sarl	19 600 000	23 128 000	-	-	19 600 000	23 128 000	Non classé Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance : Offre écarté conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
KAMA CONCEPT	19 420 000	22 915 600	-	-	19 420 000	22 915 600	Non classé Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance : Offre écarté conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
SO.FA.B.E Sarl	20 024 000	23 628 320			20 024 000	23 628 320	Conforme 3ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
ESYF	20 464 000	24 147 520			20 464 000	24 147 520	Conforme 6ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre

							2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
SOFOTRA Sarl	20 100 000	23 718 000			20 100 000	23 718 000	Conforme 4ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
ACOD Sarl	19 536 000	23 052 480			19 536 000	23 052 480	Non classé Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance : Offre écarté conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
BTC Sarl	20 316 000	23 972 880		708 000	20 916 000	24 680 880	Conforme 7ème -Erreur de quantité à l'Item III-4 : lire 45 comme quantité et non 15, mentionné dans le devis du soumissionnaire, ce qui nous donne les totaux suivants : Total III: lire 754 000 FCFA au lieu de 604 000 FCFA; Erreur au total général HTVA: lire 20 916 000 FCFA au lieu de 20 316 000FCFA; -Erreur au total général TTC: lire 24 680 880 FCFA au lieu de 23 972 880 FCFA, entrainant une plus-value de 708 000 FCFA.
MASSA SERVICES Sarl	21 680 000	25 582 400			21 680 000	25 582 400	Conforme 9ème
OTAF SERVICES INTERNATIONAL Sarl	20 260 000	23 906 800			20 260 000	23 906 800	Conforme 5ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
E2C Sarl	21 340 000	25 181 200			21 340 000	25 181 200	Conforme 8ème
EGCL-WP	19 710 000	23 257 800			19 710 000	23 257 800	Conforme 1er et attributaire Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
MTP Sarl	19 960 000	23 552 800			19 960 000	23 552 800	Conforme 2ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
BASGANA CONSTRUCTION & LOGISTIQUE	-	25 761 760		-	21 832 000	25 761 760	Conforme 10ème
FGE Sarl	20 992 000	24 770 560			21 892 000	25 832 560	Conforme 11ème Erreur de quantité à l'Item III-4 : lire 45 comme quantité au lieu de 15 mentionné dans le devis du soumissionnaire. Ce qui les nouveaux totaux suivants : Total III: lire 1 010 000 FCA au lieu de 785 000 FCFA; TOTAL GENERAL HTVA 4 FORAGES: lire 21 892 000 FCFA au lieu de 20 992 000 FCFA; TOTAL GENERALTTC 4 FORAGES: lire25832560 FCFA au lieu de 24770560 FCFA.
BMS Sarl	19 988 000	23 585 840	472 000		19 588 000	23 113 840	Non classé -Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance : Offre écarté conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics

							-Erreur de facturation du grand titre « Déplacement installation » considéré par le soumissionnaire comme un Item (lire 0 au lieu de 1). Ce qui donne les totaux suivants : Total I: lire 300 000 FCFA au lieu de 400 000 FCFA: Total général HTVA 4 FORAGES: lire 19 588 000 FCFA au lieu de 19 988 000 FCFA -Total général TTC 4 FORAGES: lire 23 113 840 FCFA au lieu de 23 585 840 FCFA, entrainant une moins-value de 472 000 FCFA
Attributaire	***Entreprise EGCL-WP pour un montant de dix-neuf millions sept cent dix mille (19 710 000) francs CFA HTVA soit vingt-trois millions deux cent cinquante-sept mille huit cents (23 257 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours***						

LOT 3
Montant prévisionnel (E) : 31 700 000 francs CFA TTC
Moyenne pondéré (M=0,6*E+0,4*P) : 28 766 574 francs CFA TTC
Bornes des offres anormalement basses : la Borne inférieure est 24 451 588 francs CFA TTC
Limite du seuil de tolérance de cinq (05) pour cent de la borne inférieure des offres anormalement basses : 23 229 008 francs CFA TTC

Soumissionnaires	**Montant soumission lu HTVA (F CFA)**	**Montant soumission lu TTC (F CFA)**	**Correction opérée en plus ou moins-value**		**Montant corrigé HTVA (F CFA)**	**Montant corrigé TTC (F CFA)**	**Observations**
			-	+			
KAMA CONCEPT	21 280 000	25 110 400	-	-	21 280 000	25 110 400	Conforme 7ème
FDJIRE	19 980 000	23 576 400			19 980 000	23 576 400	Conforme 4ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
MASSA SERVICES Sarl	20 408 000	24 081 440			20 408 000	24 081 440	Conforme 5ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
ENTREPRISE ESPOIR D'AFRIQUE Sarl	20 620 000	24 331 600			20 620 000	24 331 600	Conforme 6ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
E2C Sarl	21 340 000	25 181 200			21 340 000	25 181 200	Conforme 8ème
SBUCO-BTP	19 990 000	23 588 200	330 400		19 710 000	23 257 800	Conforme 1er et attributaire -Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics Ajout d'un Item VI-1 (déplacement d'un site à l'autre) n'existant pas dans la demande de prix. Total VI: lire 150 000 FCFA au lieu de 220 000 FCFA; Total général HTVA: lire 19 710 000 HTVA au lieu de 19 990 000 FCFA HTVA; -Total général TTC: lire 23 257 800 TTC au lieu de 23 588 200 TTC, entrainant une moins value de 330 400 FCFA.
EGCL-WP	19 830 000	23 399 400			19 830 000	23 399 400	Conforme 2ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
MTP Sarl	19 920 000	23 505 600			19 920 000	23 505 600	Conforme

							3ème Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
GECER	23 059 204	27 209 861		991 200	23 899 204	28 201 061	Conforme 9ème Erreur de quantité à l'Item III-4 : lire 45 comme quantité au lieu de 15 mentionné dans le devis du soumissionnaire. Total III : lire 1 075 000 FCFA au lieu de 865 000 FCFA ; TOTAL général HTVA 4 FORAGES : lire 23 899 204 FCFA au lieu de 23 059 204 FCFA ; TOTAL général TTC 4 FORAGES : lire 28 201 061 FCFA au lieu de 27209861 FCFA entrainant une plus-value de 991 200 FCFA.
BMS Sarl	19 908 000	23 491 440	472 000		19 508 000	23 019 440	Non classé -Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance : Offre écarté conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics -Ajout d'un item déplacement et installation (lire 0 au lieu de 1 comme quantité), ce qui donne les totaux suivants : Total I ; lire 300 000 FCFA au lieu de 400 000 FCFA ; TOTAL général HTVA 4 FORAGES : lire 19 508 000 FCFA au lieu de 19 908 000 FCFA ; TOTAL général TTC 4 FORAGES : lire 23 019 440 FCFA au lieu de 23 491 440 FCFA entrainant une moins-value de 472 000 FCFA.
Attributaire	***Entreprise SBUCO-BTP pour un montant de dix-neuf millions sept cent dix mille (19 710 000) francs CFA HTVA soit vingt-trois millions deux cent cinquante-sept mille huit cents (23 257 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours***						
Le montant global des attributions s'élève à cinquante-neuf millions trois cent vingt mille (59 320 000) FCFA HTVA soit, soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille six cents (69 997 600) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.							

MANIFESTATION D'INTERET N°2026-043/MCP/SG/DMP/SMT-PI DU 24 SEPTEMBRE 2026 EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE RELATIF AUX SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR UNE ETUDE DE L'IMPACT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES SUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES AU BURKINA FASO.
Nombre de plis reçus : Huit (08) - Date d'ouverture et de délibération : 14 octobre 2026
Référence de publication de l'avis : Quotidien N°4499 - Mercredi 30 septembre
Financement : Budget des fonds de la Banque Islamique de Développement (BID)
- Contrepartie nationale du PRISE, exercice 2026
Méthode de sélection : « sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».

Consultants	**Chef de file**	**Adresse**	**Nombre d'années d'expérience**	**Références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires :** **Nombre de missions similaires relatives à la réalisation d'études économiques, de transport, d'infrastructures ou d'évaluation de projets.**	**Classement**	**Commentaires**
Groupement Société Africaine d'Etudes et Conseils (SAEC)/Appui Conseil International pour le Développement(A.C.I/D)	Groupement Société Africaine d'Etudes et Conseils (SAEC)	Tel: (00226) 70 26 50 42 / 78 43 56 42	2003 soit 23 ans	27	1er	Retenu pour la suite de la procédure
HORUS CONSEILS ET DEVELPPEMENT	Non requis	01 BP 5778 Ouagadougou 01 Tel: (00226) 7809 34 88 /70 56 82 05 EMAIL/ HORUSCONSEILS17@ GMAIL.COM	2016 soit 10 ans	23	2ème	Retenu pour la suite de la procédure
Groupement Tchiemba Consulting Group (TCG)/GRAD Consulting Group	Tchiemba Consulting Group (TCG)	12 BP 148 Ouagadougou 12 Tel: (00226) 25 45 67 67/75 27 77 31 tcg@tcg-expertise.com	2022 soit 4 ans pour TCG 2002 soit 24 ans pour GRAD	15	3ème	Retenu pour la suite de la procédure

NAZAN Consulting	Non requis	Tel: (00226): 70 60 68 52 /70 24 03 05 E-mail: kadeouaa@gmail.com	201 soit 14 ans	07	4ème	Non retenu
ECOPOLITRANS CUREM	Non requis	Tel: (00226) 70 03 96 31 /78 24 01 09	2025 soit 01 ans	04	5ème	Non retenu
INSUCO SAHEL	Non requis	06 BP 9325 Ouagadougou 06 Tel :(00226) 25 36 29 35 Email: contactbf@insuco.com	2015 soit 11 ans	01	6ème	Non retenu
GROUPE Cabinet africain de Gestion Informatique et Comptabilité C.G.I.C-Afrique International	Non requis	01 BP 1731 Ouagadougou 01 Tel :(00226) 25 4 16 44 Fax: 25 43 03 17	2000 soit 26 ans	00	Non classé	Non retenu
EVAL+, Birba NOAGA et Hamadé BARRY	Non requis	04 BP: 8026 Ouagadougou 04 Tel (+226) 70 87 23 44/76 74 17 76 Emai: evalplus.burkina@gmail.com Noaga BIRBA et Hamadé BARRY	2014 soit 12 ans	00	Non classé	Non retenu

Demande de Propositions Allégée N°2026-044/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 12 octobre 2026 pour le recrutement d'un Consultant pour la mise en œuvre des emprunts du PRéBBO - Financement : Contrepartie nationale du PRISE, Exercice 2026
Convocation de la CAM : n°2026-000739/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 19 /10/ 2026
Date d'ouverture et de délibération : 23/10//2026Nombre de plis ouverts : Trois (03)

Critèresd'évaluation/ Consultants	**Expérience pertinente pour la mission : 10 points**	**Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée, aux Termes de référence : 35 points**			**Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission : 53 points**	**qualité de la proposition 2 point**	**Total/ Note sur 100 points**	**Montant TTC en FCFA**		**Observations**
		Approche technique et méthodologie : 15 points	**Plan de travail : 10 points**	**Organisation et personnel : 10 points**				Lu	Corrige	
GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE/ PROSPECTIVE AFRIQUE TOGO	10	14	8	8	53	2	95	39 850 960	39 850 960	1er Qualifiée et retenu pour la suite de la procédure
GROUPEMENT GLOBAL TECHNONOLOGIE ET SERVICES / CONSORTIUM ENTREPRISE CONSULT	10	13	8	8	53	2	94	47 104 892	47 104 892	3ème Qualifiée
FASO RESEAU ET MBA ASSOCIES	10	13	8	8	53	2	94	43 070 000	43 070 000	2ème Qualifiée
Attributaire	***GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE/ PROSPECTIVE AFRIQUE TOGO pour un montant de trente-neuf millions huit cent cinquante mille neuf cent soixante (39 850 960) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.***									

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 025/2026 lancée pour l'acquisition de consommables bureautiques pour la SONABEL.
Publié dans le Quotidien n° 4468 du Mardi 18 août 2026 des Marchés Publics
Financement : Fonds propres SONABEL

Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction d'Exploitation Régionale du GUIRIKO.

Le Budget estimatif des prestations est de : 23 914 470 F CFA TTC
Après calcul : la borne inférieure est de : 18 560 198,45 F CFA TTC
le seuil de tolérance : 17 632 188,53F CFA TTC

N° d'ordre	**Soumissionnaires**	**Montant en F CFA à l'ouverture**		**Erreurs de calcul en F CFA**	**Montant en F CFA corrigé**	**Observations**	**Classement**
		HTVA	**TTC**		**TTC**		
1	ENTREPRISE BIIG LAADA Tel : 70 41 99 65/ 50 79 19 19	18 752 913		-	22 035 917	Conforme	12ème
2	MYRANALE TECH Tel :70 41 99 65 /50 79 19 19		17 478 824	+283 630	17 762 454	Conforme -offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ;	2ème

						-a confirmé les prix de son offre. Erreur de calcul au niveau des items 43 à 68. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	
3	OZAMBOUE Tel : 63 07 06 94 /65 45 33 47		17 456 448	-59 130	17 397 318	Conforme Offre anormalement basse. Non prise en compte des items 21 à 31. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	-
4	ESSCI Tel : 74 46 50 50	14 887 750		-47 250	17 520 295	Conforme Offre anormalement basse. Non prise en compte des items 21 à 31.	-
5	EZO INTERNATIONAL SARL Tel : 79 75 67 67/ 76 25 07 38		19 714 732	-41 844	19 672 888	Conforme Offre anormalement basse. Au niveau de l'item 93 la quantité n'a pas été prise en compte. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	7ème
6	CTEC-AFIK Tel : 20 66 12 92/ 70 55 93 90		20 326 179	-176 575	20 149 604	Conforme Erreur au niveau de la quantité demandée de l'item 44 (150 au lieu de 5). Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	9ème
7	SLCGB SARL Tel : 70 24 75 26/ 70 20 76 90		21 900 564	-100 134	21 800 430	Conforme Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	11ème
8	RAYIM SERVICES Tel : 70 05 02 48/ 78 66 01 99	14 752 600		-	17 330 938	Conforme Offre anormalement basse.	-
9	AMIDOU SERVICES Tel : 76 45 31 75/ 71 50 90 31		18 701 526	-101 554	18 599 972	Conforme Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	5ème
10	EBSER Tel : 72 18 82 66		18 874 186	-131 037	18 743 149	Conforme Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	6ème
11	ESAMPT Tel : 76 69 99 30/ 52 71 61 51	16 850 000		-	19 791 038	Conforme	8ème
12	FZ SERVICES SARL Tel : 77 12 12 12/ 72 12 12 12	15 095 100		-	17 720 256	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre.	1er
13	KMAS TRADE SARL Tel : 25 33 39 55/ 70 88 07 37	14 938 720		-407 817	17 219 873	Conforme Offre anormalement basse. Erreur au niveau de la quantité demandée des items 14 et 39 (5 au lieu de 0,5 pour l'item 14 et 115 au lieu de 11,5 pour l'item 39).	-
14	E.B.I.R.F Tel : 76 08 59 58/ 60 12 35 85	14 734 150		-395 604	16 990 693	Conforme Offre anormalement basse. Erreur au niveau de la quantité demandée des items 14 et 39 (5 au lieu de 0,5 pour l'item 14 et 115 au lieu de 11,5 pour l'item 39).	-
15	KC NEGOCE SARL Tel : 78 77 23 84/ 66 67 20 69	15 804 825		-	18 483 995	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre.	4ème

16	G F I SARL Tel : 70 78 63 76/ 76 65 28 86	15 275 000		-	17 892 353	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Erreur au niveau de la quantité demandée des items 14 et 39 (5 au lieu de 0,5 pour l'item 14 et 115 au lieu de 11,5 pour l'item 39).	3ème
17	JEHO NISSI SARL Tel : 63 70 48 48		17 517 584	-295	17 517 879	Conforme Offre anormalement basse.	-
18	E T B Tel : 78 88 84 95/ 70 55 07 89		20 429 517	-150 516	20 279 001	Conforme Erreur au niveau de la quantité demandée de l'item 14 (5 au lieu de 0,5). Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	10ème

Attributaire provisoire : FZ SERVICES SARL pour un montant HTVA de quinze millions quatre-vingt-quinze mille cent (15 095 100) F CFA avec une garantie de bonne exécution de 35% et un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction d'Exploitation Régionale du GUIRIKO

Le Budget estimatif des prestations est de : 37 486 830 F CFA TTC
Après calcul : la borne inférieure est de : 29 030 793,42 F CFA TTC
le seuil de tolérance : 27 579 253,75 F CFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA à l'ouverture		Erreurs de calcul [1]	Montant en F CFA corrigé	Observations	Classement
		HTVA	TTC		TTC		
1	MYRANALE TECH Tel :70 41 99 65 /50 79 19 19		27 536 480	-1 032 500	26503 980	Conforme Offre anormalement basse les items 101, 102 et 103 n'ont pas été pris en compte dans les calculs. De plus au niveau des items 63 à 100 les quantités ont été inversées.	-
2	ESSCI Tel : 74 46 50 50	24 040 000			28 367 200	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre.	3ème
3	EZO INTERNATIONAL SARL Tel : 79 75 6767 /76 25 07 38		27 837 380	+247 800	28 085 180	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Non prise en compte de la quantité au niveau de l'item 49.	1er
4	SLCGB SARL Tel : 70 24 75 26 /70 20 76 90		32 825 830		32 825 830	Conforme	6ème
5	DBUTRAD Tel : 70 98 66 75 /78 01 82 37		27 968 360	+495 600	28 463 960	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Non prise en compte de la quantité au niveau de l'item 49	4ème
6	E.RO.KA Tel : 70 00 34 32	22 839 500			26 950 610	Conforme Offre anormalement basse.	-
7	T I B Tel : 78 27 77 05 / 71 69 52 54	28 900 000			34 102 000	Conforme	8ème
8	FZ SERVICES SARL Tel : 77 12 12 12/ 72 12 12 12	25 999 000			30 678 820	Conforme	5ème
9	SAHEL LAZER Tel : 64 74 74 37 / 71 17 50 71	24 090 000			28 426 200	Non Conforme Le soumissionnaire n'a pas fourni son agrément technique D1 minimum en informatique conformément à la lettre n°2026000589/DG/SG/PSR/DM/DMFESC/ML/CW du 22 septembre 2026 qui lui a été adressée et ce conformément à l'arrêté n° 2016-040/MDENP/MINEFID portant fixation des	-

						conditions d'octroi, de renouvellement et de retrait de l'agrément technique en matière informatique.	
10	GROUPE LAYBI Tel : 78 05 29 96 /70 23 99 79	22 815 000			26 921 700	Conforme Offre anormalement basse.	-
11	SBPE SARL Tel :78 02 48 19/ 70 70 47 57		27 237 940		27 237 940	Conforme Offre anormalement basse.	-
12	EMERGENCE KC SERVICES Tel : 74 27 77 29 / 60 85 14 48	23 438 000			27 656 840	Non Conforme Le soumissionnaire n'a pas fourni son agrément technique D1 minimum en informatique conformément à la lettre n°2026-000589/DG/SG/PSR/DM/DMFESC/ML/CW du 22 septembre 2026 qui lui a été adressée et ce conformément à l'arrêté n° 2016-040/MDENP/MINEFID portant fixation des conditions d'octroi, de renouvellement et de retrait de l'agrément technique en matière informatique.	-
13	RDI SARL Tel : 25 40 12 07/ 70 06 24 44		28 222 060		28 222 060	Conforme Offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre.	2ème
14	KC NEGOCE SARL Tel : 78 77 23 84 / 66 67 20 69	23 525 500			27 760 090	Non Conforme Le soumissionnaire n'a pas fourni son agrément technique D1 minimum en informatique conformément à la lettre n°2026-000589/DG/SG/PSR/DM/DMFESC/ML/CW du 22 septembre 2026 qui lui a été adressée et ce conformément à l'arrêté n° 2016-040/MDENP/MINEFID portant fixation des conditions d'octroi, de renouvellement et de retrait de l'agrément technique en matière informatique.	-
15	JEHO NISSI SARL Tel : 63 70 48 48		27 168 910		27 168 910	Conforme Offre anormalement basse	-
16	E T B Tel : 78 88 84 95 / 70 55 07 89		33 479 550		33 479 550	Conforme	7ème

Attributaire provisoire : EZO INTERNATIONAL SARL pour un montant TTC de vingt sept millions huit cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt (27 837 380) F CFA avec une garantie de bonne exécution de 35% et un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot 3 : acquisition de produits d'entretien et de nettoyage de bâtiments au profit du Service Production Thermique Ouaga Est (STPOE)

Le Budget estimatif des prestations est de : 88 154 850 F CFA TTC
Après calcul : la borne inférieure est de : 67 530 272.67 F CFA TTC
le seuil de tolérance : 64 153 759,04 F CFA TTC

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA à l'ouverture		Erreurs de calcul	Montant en F CFA corrigé	Observations	Classement
		HTVA	TTC		TTC		
1	ENTREPRISE BIIG LAADA Tel :70 41 99 65/ 50 79 19 19	55 627 500		-	65 482 950	Conforme Offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. a confirmé les prix de son offre.	12ème
2	MYRANALE TECH Tel :70 41 99 65/ 50 79 19 19		64 652 650	+60 750	64 713 400	Conforme Offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers. les items 91 à 93 n'ont pas été pris en compte dans les calculs.	4ème
3	OZAMBOUE Tel :63 07 06 94 /65 45 33 47		65 233 350	-216 000	65 017 350	Conforme Offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	10ème
4	ESSCI	55 130 000		-	64 972 400	Conforme	9ème

	Tel : 74 46 50 50					Offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre.	
	EZO INTERNATIONAL SARL Tel : 79 75 67 67 /76 25 07 38		66 889 775	-337 500	66 552 275	Conforme Offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	16ème
6	CTEC-AFRIK Tel : 20 66 12 92/ 70 55 93 90		74 797 250	-144 000	74 653 250	Conforme Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	20ème
7	SLCGB SARL Tel : 70 24 75 26 /70 20 76 90		68 888 400	-225 000	68 663 400	Conforme Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	18ème
8	RAYIM SERVICES Tel : 70 05 02 48 /78 66 01 99	56 407 500		-	66 434 850	Conforme Offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre.	14ème
9	AMIDOU SERVICES Tel : 76 45 31 75 /71 50 90 31		65 280 550	102 600	65 177 950	Conforme Offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	11ème
10	ADBUTRAD Tel : 70 98 66 75 /78 01 82 37		66 917 800	-135 000	66 782 800	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	17ème
11	SOCIETE Z NEERE SARL Tel : 77 12 12 12/ 72 12 12 12		66 729 000	-207 000	66 522 000	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	15ème
12	RABAOSAONGO DISTRIBUTTION Tel : 70 20 49 13/ 76 55 55 95	54 477 500		-	64 148 450	Conforme Offre anormalement basse.	-
13	PLANETE SERVICES Tel : 25 47 35 35 / 78 82 89 52		65 965 650		65 965 650	Conforme Erreur au niveau de la quantité de l'item 13.	13ème
14	CABLERIE DU FASO Tel : 70 19 28 65 /78 54 14 32		64 458 600		64 458 600	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	2ème
15	EBSER		65 056 999	-114 300	64 942 699	Conforme	8ème

	Tel : 72 18 82 66					offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	
16	T I B Tel : 78 27 77 05 / 71 69 52 54	72 000 000		-	84 735 000	Conforme	22ème
17	ESAMPT Tel : 76 69 99 30 /52 71 61 51	63 000 000		-	74 115 000	Conforme	19ème
18	KMAS TRADE Tel : 25 33 39 55 /70 88 07 37	55 055 000		-	64 604 900	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. a confirmé les prix de son offre	3ème
19	E.B.I.R.F Tel : 76 08 59 58 / 60 12 35 85	54 115 000		-	63 495 700	Conforme Offre anormalement basse.	-
20	SADEC Tel : 70 21 15 91 /78 87 60 02		64 989 975	-157 500	64 832 475	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	5ème
21	IMPREMERIE FRATERNITE DU FASO Tel : 71 51 96 07/ 78 28 64 87		63 201 500	-	63 201 500	Conforme Offre anormalement basse.	-
22	DECLIQ TRADINQ SARL Tel : 70 23 40 24 / 58 33 73 90		62 210 300	-	62 210 300	Conforme Offre anormalement basse.	-
23	EMERGENCE KC SERVICES Tel : 74 27 77 29 / 60 85 14 48	54 555 000			64 235 400	Conforme Offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre	1er
24	JEBNEJA SARL Tel : 70 92 92 49		64 881 150	-	64 881 150	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre.	6ème
25	JEHO NISSI SARL Tel : 60 70 48 48		64 897 200	-	64 897 200	Conforme offre comprise à la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; a confirmé les prix de son offre.	7ème
26	E T B Tel : 78 88 84 95 / 70 55 07 89		77 818 050	-198 000	77 620 050	Conforme Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	21ème
27	BURKINA TRADE ET SERVICES Tel : 25 30 75 95		49 560 000	-450 000	49 110 000	Conforme Offre anormalement basse. Aux termes de l'article 308 du code général des impôts (CGI) les cahiers sont exonérés de TVA, par conséquent le montant TTC a été recalculé afin de soustraire de la TVA les cahiers.	-
Attributaire provisoire : EMERGENCE KC SERVICES pour un montant HTVA de cinquante-quatre millions cinq cent cinquante-cinq mille (54 555 000) F CFA avec une garantie de bonne exécution de 35% et un délai d'exécution de soixante (60) jours.							



REGION DE BANKUI

APPEL D'OFFRE OUVERT ACCELERE N°2026-03/RBNK/PBL/C-BGS /M/PRCP du 03 AOUT 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN JARDIN MUNICIPAL A BAGASSI - PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N°4472 du 24 Aout 2026
CONVOCATION DE LA CCAM : Lettre N° 2026- 08/RBNK/PBL/CBGS/M/PRCP du 04 septembre 2026
DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 09/09/2026 - NOMBRE DE PLIS REÇUS : six (06)
DATE DE DELIBERATION : 11/09/2026

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN JARDIN MUNICIPAL A BAGASSI BORNE INFERIEUR = 78 605 362 TTC ; MARGE DE TOLERANCE= 74 675 094 TTC						
PROV BTP ET SERVICES SARL	-	72 014 473	-	91 692 761	NON CONFORME Le personnel est employé par KABRE Bangré en lieu et place de l'entreprise PROV BTP ET SERVICES SARL ; L'ensemble des matériels immatriculés au nom de MASSILDA TECHNOLOGIE a pour propriétaire TRAORE Ibrahim au niveau du formulaire MAT excepté le lot de petit matériel ; II Clôture du mur de jardin Item VI.1 (erreur de multiplication 594x2000 = 1 188 000 au lieu de 2000) III. Auberge 06 chambre item 7.6 : Discordance entre le montant en lettre (750) et celui en chiffre (750 000) item 7.7 : Discordance entre le montant en lettre (750) et celui en chiffre (750 000) IV. Mur de clôture auberge Item v.2 : Erreur de multiplication 16,72x2000= 33 440 et non 33 444) ; RECAPTULATIF GENERAL Item5 : latrines à 02 postes, coût global unitaire (1 851 250 x3= 5 553 750 et non 1 851 250 x1) Item8 : petites paillotes, coût global unitaire : 4 404 000 x4 = 17 616 000 et non 4 404 000 x 1.	Non classé
A.S.M.K	73 499 940	-	73 689 940	86 954 129	NON CONFORME : Le menuisier BANAO Nassouri se retrouve être employé simultanément par ASMK et ESOF BTP ;Le Nom de BANAO Nassouri sur le diplôme diffère de celui du cv (BANAO Nassirou ;Le menuisier KOBYAGDA Wend-Pagnegda se retrouve être employé simultanément par ASMK et par ESOF BTP : Fausse déclaration ;IV Mur de clôture auberge ;Erreur de sommation au total mur de clôture : 3 631 250 au lieu de 3 381 250 VIII Petites paillotes ItemA.1.5 Erreur de quantité entrainant une erreur de calcul (29 000 au lieu de 44 000).	Non classé
K.M.S SARL	-	71 512 797		74 002 597	NON CONFORME : III. Auberge 06 chambre, Item 0.1 : discordance entre le montant en lettre (850 000) et celui en chiffre (100 000) VIII. Petites paillotes : Appareils et appareillage Item C.1.1	Non classé

					: discordance entre le montant en lettre du bordereau de prix unitaire (25 000) et celui du devis (50 000) Item C.1.3 : discordance entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (100 000) et celui du devis (5 000)	
EFOF	-	86 500 366	-	107 369 191	NON CONFORME : Attestation de travail du personnel non fourni excepté ceux des ferrailleurs ; Le lieux de naissance de GUIGUEMDE Jean Claude, menuisier sur le diplôme (Koudougou) est diffèrent de celui du CV (Wéotinga) ; Formulaire MAT non fourni ; II Clôture du mur de jardin Item 1.6 (discordance entre le montant en lettre (3000) et celui en chiffre (3500) III. Auberge 06 chambre Item 6.8 (poste non facturé) attribution de la moyenne facturée par les autres soumissionnaires (3000+4000+1500 + 5000 + 6000) /5=3900 pour comparaison. IV Mur de clôture auberge Item II.2 Erreur de multiplication (7.85 x 35000 = 274750 I- TRAVAUX PREPARATOIRES Item I: Lire total travaux préparatoire au lieu de sous-total II MUR DE CLOTURE DU JARDIN DE 192 ML ,Omission de SOUS TOTAL I ,Omission de SOUS TOTAL II ; Item III.5 : Lire Enduit intérieur/extérieur lissé bicouche au mortier de ciment dosé a 300kg/m3 et taloché pour mur et surépaisseurs des poteaux y compris raccordements au lieu de Enduit intérieur/extérieur lissé bicouche au mortier de ciment dosé a 300kg/m3 et taloché Item IV.1 : Lire Ecriteau + écriture avec mention "JARDIN MUNICIPALE" au lieu de Ecriteau avec mention "JARDIN MUNICIPALE" ; Omission de SOUS TOTAL IV ;Omission de SOUS TOTAL V ;Omission de SOUS TOTAL VI ;Omission de TOTAL MUR DE CLOTURE :III AUBERGE DE 6 CHAMBRES Item2.3 : Lire Béton armé pour semelles isolées dosé à 350Kg/m3 fer de 10 au lieu de Béton armé pour semelles isolées dosé à 350Kg/m3 Item6.1 : Lire Fourniture et pose d'un ensemble de fourreautage et filerie+ alimentation jusqu'au local compteur encastré y compris boîtes de dérivation, d'encastrement et toutes autres suggestions au lieu de Fourniture et pose fourreautage/filerie+ alimentation jusqu'au local compteur, boites et accessoires ;IV MUR DE CLOTURE DE L'AUBERGE DE 55 ML ;Item III.4: Lire Enduit intérieur/extérieur lissé bicouche au mortier de ciment dosé a 300kg/m3 et taloché pour mur et surépaisseurs des poteaux y compris raccordements au lieu de Enduit intérieur/extérieur lissé bicouche au mortier de ciment dosé a 300kg/m3 et taloché ;VI- BAR-RESTAURANT-CUISINE ;Item A.2.6 : Lire Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 comprenant chape bouchardée de ciment classe 45 au lieu de Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 comprenant chape bouchardée ;Item B.1.1 : Lire Béton armé pour chaînage, raidisseurs et appui de baie dosé à 350 kg/m3 de ciment classe 45 au lieu de Béton armé pour chaînage, raidisseurs et appui de baie dosé à 350 kg/m3 ;Item B.2.2 : Lire Béton armé pour poutres et poteaux dosé à 350 kg/m3 de ciment classe 45 au lieu de Béton armé poutres et poteaux dosé à 350 kg/m3 ;Item D.1 : Lire Mise à la terre des masses par pose de câblette en fond de fouille conformément au descriptif et aux règle de l'art au lieu de Mise à la terre des masses par pose de câblette en fond de fouille ;VII-GRANDE PAILLOTE ;Item A.2.3 : Lire Béton armé pour semelles isolées dosé à 350 kg/m3 de ciment classe 45 au lieu de Béton armé pour semelles isolées dosé à 350 kg/m3 ;Item A.2.4 : Lire Semelle filantes en béton cyclopéen sous longrines de ciment classe 45	Non classé

					au lieu de Semelle filantes en béton cyclopéen sous longrines ;Item A.2.5 :Lire Béton armé pour longrines dosé à 350 kg/m3 de ciment classe 45 au lieu de Béton armé pour longrines dosé à 350 kg/m3 ;Item A.2.6 : Lire Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 de ciment classe 45 au lieu de Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 ;Item B.1.1 : Lire Béton armé pour poutres et poteaux dosé à 350 kg/m3 de ciment classe 45 au lieu de Béton armé pour poutres et poteaux dosé à 350 kg/m3 ;VIII-PETITES PAILLOTES ;Item A.2.4 : Lire Semelle filantes en béton cyclopéen sous longrines de ciment classe 45 au lieu de Semelle filantes en béton cyclopéen sous longrines ;Item A.2.5 : Lire Béton armé pour longrines dosé à 350 kg/m3 de ciment classe 45 au lieu de Béton armé pour longrines dosé à 350 kg/m3 ;Item A.2.6 : Lire Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 comprenant chape bouchardée de ciment classe 45 au lieu de Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 comprenant chape bouchardée ;Item C.1 : Lire Mise à la terre des masses par pose de câblette en fond de fouille conformément au descriptif et aux règle de l'art au lieu de Mise à la terre des masses par pose de câblette en fond de fouille.	
AFRIK GENIE	-	91 504 587	-	91 681 587	Conforme : III. Auberge 06 chambre Discordance entre le montant en lettre (400 000) et celui en chiffre (250 000)	1ere
ESOF BTP	-	72 447 450	-	72 475 345	Non conforme : L'emploi tenu dans l'entreprise est sans mention pour l'ensemble du personnel ; Le menuisier BANAO Nassouri se retrouve être employé simultanément par ASMK et par ESOF BTP ; Le lieu et la date de naissance de BANAO Nassouri, menuisier diffèrent du diplôme (26/01/1987 à Tierkou) au CV (26/00/1987 à Tirkou) ; Le menuisier KOBYAGDA Wend-Pagnegda se retrouve être employé simultanément par ASMK et par ESOF BTP : Fausse déclaration ; III. ; Total mur de clôture auberge : Erreur de sommation (3 0620 240 au lieu de 2 501 600) ; III. BAR-RESTAURANT-CUISINE Erreur de sommation du sous-total C (260 000 au lieu de 797 000).	Non classé
Attributaire : AFRIK GENIE pour un montant de quatre-vingt-onze millions cinq cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-sept (91 504 587) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours et cent vingt (120) jours de validité de l'offres						

DEMANDE DE PRIX N°2026-10/RBNK/PBL/C-BGS /M/PRCP du 03 SEPTEMBRE 2026 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSPS DE SAYARO - PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N°4504 du 07 octobre 2026
CONVOCATION DE LA CCAM : Lettre N° 2026- 08/RBNK/PBL/CBGS/M/PRCP du 12 octobre 2026
DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 16/10/2026 - NOMBRE DE PLIS REÇUS : Quatre (04)
DATE DE DELIBERATION : 20/10/2026

	Montant lu en FCFA		**Montant corrigé en FCFA**		**Observations**	**Classement**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSPS DE SAYARO BORNE INFERIEUR = 11 111 379 TTC ; MARGE DE TOLERANCE= 10 555 810 TTC						
E.B.F.C	8 977 075	-	-	-	Conforme après lettre de confirmation des prix N°2026- 024 /RBNK/PBL/CBGS/PRCP du 26/10/2026	1ere
PROV BTP ET SERVICE	-	11 144 861	-	12 183 143	Conforme : Erreur de quantité à l'item III.11 : 149 ?32 au lieu de 32 entrainant une augmentation de 879 900 F	4ème
K.M.S SARL	-	11 522 789	-	-	Conforme	3ème
GVD	-	10 708 938	-	-	Conforme	2ème
Attributaire : E.B.F.C pour un montant de huit millions neuf cent soixante -dix-sept mille soixante-quinze (8 977 075) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et soixante-dix (70) jours de validité de l'offre						

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Appel d'Offre National N°2026-001/UYAT/P/CAB/PRCP relative à l'acquisition de matériels techniques de topographie au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI - Financement : Budget de l'Université Yembila Abdoulaye /Exercice 2026
Nombre de lot : lot unique - Reference de la publication de l'avis : Quotidien N°4454-mercredi 29 juillet 2026
Date d'ouverture des plis : 28 août 2026 - Nombre de plis reçus : cinq (05)
Date de délibération : 11 septembre 2026.
Enveloppe : 100 000 000 F CFA TTC
Moyenne des offres financières conformes : 85 746 250 F CFA TTC
Moyenne pondérée : 94 298 500 F CFA TTC
Borne anormalement basse : 80 153 725 F CFA TTC
Seuil de tolérance 5% : 76 146 039 F CFA TTC

Soumissionnaires	Montant Lu		Montant corrigé		Rang	Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KANRE DISTRIBUTION	73 533 940	86 770 049	73 533 940	86 770 049	3e	Conforme
GROUPEMENT GREAT OPTION-EMERGENCE GROUPE	72 820 000		72 820 000	85 927 600	2e	Conforme
TSL-B		138 317 240	110 349 875	130 212 853	-	Conforme : Offre hors enveloppe Erreur au niveau de l'item 5 il a mentionné 275 en lettre et 275 000 en chiffre
OMETRON		94 189 400		87 172 500	-	Non Conforme L'écriture en lettre de son montant de soumission ne concorde pas avec son montant en chiffre : quatre-vingt-quatorze millions cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent en lettre et 94 139 400 FCFA TTC en chiffre. -item 1 ;2 ;7 ;8 ;9 ;14.15 ;16 et 17 : spécifications techniques et prospectus absents -item10 : prospectus du trépied sans jalon proposé -item11 : le repère d'Arpenter proposer dans le prospectus de marque PROZON et de référence 14491 offre uniquement des dimensions de 25 ;32 et 45 mm contre 75 mm minimum demandé dans le dossier -item12 : plusieurs marteaux de géomètre proposés au lieu d'un Item13 : il a proposé un piquet-bois section ronde au lieu de section carrée demandée
SYNERGIE INDUSTRIE	71 645 000		71 645 000	84 541 100	1er	Conforme
ATTRIBUTAIRE	***SYNERGIE INDUSTRIE pour un montant total soixante et onze millions six cent quarante-cinq mille (71 645 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.***					

REGION DE L'EST

COMMUNE DE DIABO

Demande de prix n° 2026-03/RGLM/PGRM/CDBO/M/SG/PRCP du 23 septembre 2026 relative aux travaux d'infrastructures au profit de la Commune de Diabo - Financement : budget communal, Gestion 2026
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4506 du lundi 09 octobre 2026
Date de dépouillement : Lundi 19 octobre 2026
Nombre de soumissionnaires :
Lot 1 : 1 ; Lot 2 : 1 ; Lot3 : 4 ; Lot 4 : 4
Convocation CCAM : N° 2026-08/REST/PGRM/CDBO/M/SG/PRCP du 13 octobre 2026

Lot 3
Application de la formule de l'offre anormalement basse :
Montant prévisionnel : 7 125 000 FCFA TTC
Borne inférieure : 5 686 016
Seuil limite de la tolérance de 5% : 5 401 715

Lot 4
Application de la formule de l'offre anormalement basse :
Montant prévisionnel : 7 409 909 FCFA TTC
Borne inférieure : 5 989 105
Seuil limite de la tolérance de 5% : 5 689 650

N°	Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Délai d'exécution	Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
Lot 1 : Fourniture et pose de lampadaires solaires au profit de la Mairie de Diabo								
1	ERAU SERVICES SARL	7 620 000	8 991 600	7 620 000	8 991 600	30 jours	conforme	1er
Lot 2 : Fourniture et pose de plaques solaires et batteries au profit de la Mairie de Diabo								
	ENTREPRISE TINGBANI SERVICES	4 000 000	-	4 000 000	-	30 jours	Non conforme Non éligible car l'entreprise relève de la catégorie des petites entreprises donc non autorisée à participer au présent lot réservé aux micro entreprises conformément au point 3.3 des IC du dossier de demande de prix et aux dispositions de l'article 57 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31/12/2024.	
Lot 3 : Réalisation d'un hangar pour les unités de défenses des forces armées dans la commune de Diabo								
1	BIB EREC SARL	5 036 130	5 942 633	5 036 130	5 942 633	30 jours	conforme	1er

2	ERAU BTP	5 242 125	6 185 707	5 242 125	6 185 707	30 jours	Non conforme Délai de validité de l'offre non conforme : la lettre d'engagement fait référence à la clause 14 des IC en lieu et place de la clause 19.1 des IC relative au délai de validité de l'offre de 70 jours	Ecarté du classement				
3	ELEOS SERVICE	5 434 373	6 412 560	5 434 373	6 412 560	30 jours	Conforme	2ème				
4	ENTREPRISE TINGBANI SERVICES	4 748 660	5 603 418	4 748 660	5 603 418	30 jours	Non conforme Non éligible car l'entreprise relève de la catégorie des petites entreprises donc non autorisée à participer au présent lot réservé aux micro entreprises conformément au point 3.3 des IC du dossier de demande de prix et aux dispositions de l'article 57 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31/12/2024 ;	Ecarté du classement				
Lot4 : Réhabilitation des ouvertures et hangars de la Mairie de Diabo												
1	BIB EREC SARL	5 273 634	6 222 888	5 450 394	6 428 208	30 jours	Conforme Erreur de sommation de l'item IV, sous total IV	1ER				
2	ERAU BTP	5 686 879	6 710 517	5 686 879	6 710 517	30 jours	Non conforme Délai de validité de l'offre non conforme : la lettre d'engagement fait référence à la clause 14 des IC en lieu et place de la clause 19.1 des IC relative au délai de validité de l'offre de 70 jours	Ecarté du classement				
3	ELEOS SERVICE	5 553 228	6 552 809	5 552 728	6 552 809	30 jours	Conforme Erreur de sommation du sous total VI	2ème				
4	ENTREPRISE TINGBANI SERVICES	5 346 675	6 309 076	5 346 675	6 309 076	30 jours	Non conforme Non éligible car l'entreprise relève de la catégorie des petites entreprises donc non autorisée à participer au présent lot réservé aux micro entreprises conformément au point 3.3 des IC du dossier de demande de prix et aux dispositions de l'article 57 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31/12/2024	Ecarté du classement				
Attributaires							***Lot 1 : ERAU SERVICES SARL pour un montant de sept millions six cent vingt mille (7 620 000) francs CFA HTVA et huit millions neuf cent quatre vingt onze mille six cent (8 991 600) Frans CFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours pour les travaux de fourniture et pose de lampadaires solaires au profit de la Mairie de Diabo.*** ***Lot 2 : Infructueux car : Non éligible car l'entreprise relève de la catégorie des petites entreprises donc non autorisée à participer au présent lot réservé aux micro entreprises conformément au point 3.3 des IC du dossier de demande de prix et aux dispositions de l'article 57 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31/12/2024.*** ***Lot 3 : BIB EREC SARL pour un montant de cinq millions trente-six mille cent trente (5 036 130) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 30 jours pour les travaux de réalisation d'un hangar pour les unités de défenses des forces armées dans la commune de Diabo.*** ***Lot 4 : BIB EREC SARL pour un montant de cinq millions deux cent soixante-treize mille six cent trente-quatre (5 273 634) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 30 jours pour les travaux de réhabilitation des ouvertures et hangars de la Mairie de Diabo.***					

COMMUNE DE FADA N'GOURMA

Demande de Prix N°2026-014/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 08 Octobre 2026 pour les travaux de construction d'une clôture au CSPS du secteur9 au profit de la commune de Fada N'Gourma.
- Financement : Budget Communal (ADCT PREGOLS), gestion 2026
- Référence de la Publication de l'avis : Quotidien N° 4512 du lundi 19 septembre 2026
- Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N° 2026_024 / REST /PGRM/CO-FDG /SG / PRCP du 20 Octobre 2026 - - Date de dépouillement : d'ouverture de plis : Mercredi 28 Octobre 2026 - Date de délibération : Vendredi 30 Octobre 2026
-Nombre de dossier payé : lot unique : quatre (04), - Nombre de plis reçus : lot unique : Quatre (04),

Lot unique : travaux de construction d'une clôture au CSPS secteur9 au profit de la commune de Fada N'Gourma
Montant prévisionnel (E) : 47 500 000 FCFA TTC
P = 40 240 322 FCFA
M= 0,6E+0,4P = 44 596 129 FCFA
Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 37 906 709 FCFA sont déclarées anormalement basses ;
Les offres en TTC supérieures à 1,15 M = 51 285 548FCFA sont déclarées anormalement élevées ;

Seuil de tolérance en TTC (5%) = 36 011 374 FCFA						
Soumissionnaires	**Montants lus en F CFA**		**Montants corrigés en F CFA**		**Rang**	**Observations**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
S.N.G.D/Sarl	32 660 465	38 539 349	32 660 465	38 539 349	2è	Conforme
DOUSSOURA	35 516 710	41 909 718	35 516 710	41 909 718	-	Non conforme - Absence du cahier des clauses environnementales. La fourniture du cahier des clauses environnementales et sociales est une exigence du bailleur et qui a été mentionné dans les données particulière au niveau du IC 11.1 (j) point x, conformément aux dispositions de l'article 58 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31/12/2024Cahier des clauses environnementale et sociale non fourni - Le CV et l'attestation de travail du peintre ne sont pas fournis
EIF	32 416 110	38 251 010	32 416 110	38 251 010	-	Non conforme -Les Pieces administratives (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF) n'ont pas été fournies dans le délai à l'expiration du délai de complément des pièces administratives par lettre n°2026-90/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 28/10/2026 -Agrément en cours de validité de l'ANEVE du Spécialiste en étude et sauvegarde environnementale n'a pas été fournie dans le délai à l'expiration du délai de complément des pièces administratives par lettre n°2026-95/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 29/10/2026
NOUMANE SERVICE	31 779 661	37 500 000	35 543 470	41 941 295	1er	Conforme -Correction -ItemI.2 : montant en lettre (700 000) différent du montant en chiffre (800 000) -Item2.1 : montant en lettre (600 000) différent du montant en chiffre (60 000) -Item3.1 : montant en lettre (9 000) différent du montant en chiffre (6 000) -Anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance, avec la confirmation de l'offre par le soumissionnaire, conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748 du 31 décembre 2024
Attributaire	***Lot unique : NOUMANE SERVICE pour un montant de trente un million sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (31 779 661) francs CFA HTVA et trente-sept millions cinq cent mille Francs CFA (37 500 000) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***					

Demande de Prix N°2026-015/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 08 Octobre 2026 pour les travaux de construction d'une clôture de l'école du secteur 2B au profit de la commune de Fada N'Gourma.
- Financement : Budget Communal (ADCT PREGOLS), gestion 2026
- Référence de la Publication de l'avis : Quotidien N° 4512 du lundi 19 Octobre 2026
- Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N° 2026_025 / REST /PGRM/CO-FDG /SG / PRCP du 20 octobre 2026 - Date de dépouillement : d'ouverture de plis : Mercredi 28 Octobre 2026 - Date de délibération : Vendredi 30 Octobre 2026.
-Nombre de dossier payé : lot unique : Cinq (05), - Nombre de plis reçus : lot unique : Cinq (05)

Lot unique : Travaux de construction d'une clôture de l'école du secteur 2B au profit de la commune de Fada N'Gourma.
Montant prévisionnel (E) : 52 800 000 FCFA TTC
P = 44 650 377 F CFA
M= 0,6E+0,4P = 49 540 151 FCFA
Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 42 109 128 FCFA sont déclarées anormalement basses ;
Les offres en TTC supérieures à 1,15 M = 56 971 173 FCFA sont déclarées anormalement élevées ;
Seuil de tolérance en TTC (5%) = 40 003 672 FCFA

Soumissionnaires	**Montants lus en F CFA**		**Montants corrigés en F CFA**		**Rang**	**Observations**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
SNGD Sarl	40 037 425	47 244 162	40 037 425	47 244 162	2è	Conforme
DOUSSOURA	43 734 630	51 606 863	43 734 630	51 606 863	-	Non conforme - Absence du cahier des clauses environnementales. La fourniture du cahier des clauses environnementales et sociales est une exigence du bailleur et qui a été mentionné dans les données particulière au niveau du IC 11.1 (j) point x, conformément aux dispositions de l'article 58 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF

						portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31/12/2024Cahier des clauses environnementale et sociale non fourni - Le CV et l'attestation de travail du peintre ne sont pas fournis
EFCS Sarl	35 641 180	42 056 592	35 641 180	42 056 592	1er	Conforme Anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance, avec la confirmation de l'offre par le soumissionnaire, conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748 du 31 décembre 2024
EIF	39 391 150	46 481 557	-	-	-	Non conforme -Les Pieces administratives (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, CNF) n'ont pas été fournies dans le délai à l'expiration du délai de complément des pièces administratives par lettre n°2026-90/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 28/10/2026 -Agrément en cours de validité de l'ANEVE du Spécialiste en étude et sauvegarde environnementale n'a pas été fournie dans le délai à l'expiration du délai de complément des pièces administratives par lettre n°2026-95/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 29/10/2026
ERSC Sarl	35 500 000	41 890 000	-	-	-	Non conforme Absence de lettre de soumission
Attributaire	***<u>Lot unique</u> : EFCS Sarl pour un montant de trente-cinq millions six cent quarante un mille cent quatre-vingt (35 641 180) francs CFA HTVA et quarante-deux millions cinquante-six mille cinq cent quatre-vingt-douze (42 056 592) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***					

Demande de Prix N°2026-016/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 08 octobre 2026 pour les travaux de construction d'un centre d'état civil secondaire au CMU du secteur2 et un centre d'état civil secondaire au CHRU de Fada N'Gourma (lot1 et lot2).
- Financement : Budget Communal (ADCT/PREGOLS), gestion 2026
- Référence de la Publication de l'avis : Quotidien N° 4512 du lundi 19 octobre 2026
- Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N° 2026_026 / REST /PGRM/CO-FDG /SG / PRCP du 20 octobre 2026.
- Date de dépouillement : d'ouverture de plis : mercredi 28 octobre 2026 - Date de délibération : mercredi 28 octobre 2026
-Nombre de dossier payé : lot1 : un (01), lot2 : un (01), - Nombre de plis reçus : lot1 : un (01), lot2 : un (01)

Lot1 : travaux de construction d'un centre d'état civil secondaire au CMU du secteur2 au profit de la commune de Fada N'Gourma.

Montant prévisionnel (E) : 7 500 000 F CFA HTVA
P = 7 495 000 FCFA
M= 0,6E+0,4P = 7 498 000 FCFA
Les offres en HTVA inférieures à 0,85 M = 6 373 300 FCFA sont déclarées anormalement basses ;
Les offres en HTVA supérieures à 1,15 M = 8 622 700 FCFA sont déclarées anormalement élevées ;
Seuil de tolérance en HTVA (5%) = 6 054 635 FCFA

Soumissionnaires	**Montants lus en F CFA**		**Montants corrigés en F CFA**		**Rang**	**Observations**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
NOUVEAU GULMU	7 495 000	-	7 495 000	-	-	Conforme
Attributaire	***<u>Lot 1</u> : NOUVEAU GULMU d'un montant de sept millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille (7 495 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***					

Lot2 : travaux de construction d'un centre d'état civil secondaire au CHRU de Fada N'Gourma.

Montant prévisionnel (E) : 7 500 000 F CFA HTVA
P = 7 495 000 FCFA
M= 0,6E+0,4P = 7 498 000 FCFA
Les offres en HTVA inférieures à 0,85 M = 6 373 300 FCFA sont déclarées anormalement basses ;
Les offres en HTVA supérieures à 1,15 M = 8 622 700 FCFA sont déclarées anormalement élevées ;
Seuil de tolérance en HTVA (5%) = 6 054 635 FCFA

Soumissionnaires	**Montants lus en F CFA**		**Montants corrigés en F CFA**		**Rang**	**Observation**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
NOUVEAU GULMU	7 495 000	-	7 495 000	-	1er	Conforme,
Attributaire	***Lot 2 : NOUVEAU GULMU, pour un montant de sept millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille (7 495 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours***					

REGION DE L'EST

COMMUNE DE DIAPANGOU

Rectificatif du résultat de la Demande de prix N° 2026-05/REST/PGRM/CDPG/M/SG/PRCP **du 18 septembre 2026** pour les travaux de réalisation d'un parc de vaccination au profit de la commune de Diapangou parus dans la revue des marchés publics N° 4516 du vendredi 23 octobre 2026.

- Financement : Budget communal/Fonds propres, Gestion 2026
- Référence de la Publication de l'avis : N° 4504 du mercredi 07 octobre 2026
- Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : N° 2026-11/REST/PGRM/CDPG/M/SG/PRCP du 13/10/2026
- Date de dépouillement : d'ouverture de plis : 16 octobre 2026 **- Date de délibération** : lundi 16 octobre 2026
-Nombre de dossiers achetés : deux (02) **- Nombre de plis reçus : deux** (02) **- Nombre d'offres reçues : deux** (02)

Montant prévisionnel (E) : 10 089 000 FCFA TTC
P = 9 415 715 FCFA TTC
M= 0,6E+0,4P =9 819 686 CFA TTC
Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 8 346 733 FCFA sont déclarées anormalement basses ;
Les offres en TTC supérieures à 1,15 M = 11 292 638 FCFA sont déclarées anormalement élevées ;
Seuil de tolérance en TTC (5%) = 7 929 385 FCFA

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ESYF	7 532 940	8 888 869	-		1er	**Conforme :** Après transmission de toutes les pièces administratives
SADAR-BTP SARL	8 425 900	9 942 562	-		2ème	**Conforme :** Après transmission de toutes les pièces administratives
Attributaire	Entreprise Yaknaba Souleymane & Frères (ESYF) pour un montant de **huit millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-neuf (8 888 869) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de quarante-cinq **(45) jours.**					

REGION DES KOULSE

Demande de Prix N°2026-009/RKLS/PBAM/CKGS/PRCP du 30 septembre 2026 pour les travaux de construction d'une latrine VIP à deux postes au profit des Professeurs du Lycée municipal de Kongoussi.
- Financement : Budget Communal (Fonds PREGOLS), Gestion 2026
- Référence de la Publication de l'avis : Quotidien N° 4506 du vendredi 09 octobre 2026
- Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N° 2026-25 /RKLS/PBAM/CKGS/PRCP du 13 octobre 2026
- Date de dépouillement : d'ouverture de plis : lundi 19 octobre 2026
-Nombre de dossier payé : lot unique : deux (02)
- Nombre de plis reçus : lot2 : deux (02)

Lot unique : Travaux de construction d'une latrine VIP à deux postes au profit des Professeurs du Lycée municipal de Kongoussi.
Montant prévisionnel (E) : 5 466 829 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Entreprise SAWADOGO Wendengoudi et Frères	-	5 247 988	4 599 990	5 427 988	1er	Conforme
Entreprise BELI SERVICE	3 442 895	-	-	-	NC	Non conforme : -Discordance entre l'année de naissance du chef de chantier sur la CNIB (01/01/1989) et le CV (20/03/1978) ; - la liste du personnel non conforme à l'objet du lot sur le dossier ; -Le poste occupé par le chef maçon (OUEDRAOGO Emile) avec EBS et GSI (Technicien en conception métallique) est non conforme à sa qualification professionnelle ; - La date d'obtention du diplôme du chef de maçon sur le CV (2007-2008) non conforme au diplôme du BEP fourni (25/06/1999) ; -Absence de date et de signature sur six (06) formulaire de matériels ; - Absence de certificat de visite technique et assurance automobile des véhicules camion benne et pick up mis à sa disposition ; - Absence de fiche de provenance des matériaux à mettre en œuvre ; -Non prise en compte de l'électricité sur la méthodologie d'exécution ; -Le planning d'exécution des travaux par poste de travaux non conforme au modèle du dossier de demande de prix ; -Le formulaire de renseignement sur le candidat non conforme ;
Attributaire	***Lot 2 : ENTREPRISE SAWADOGO WENDENGOUDI ET FRERES (E. S. W. F) pour un montant de quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (4 599 990) FCFA en HTVA soit cinq millions quatre cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-huit (5 427 988) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***					

Demande de prix N°2026-002/RKLS/PSBT/CPSL/PRCP du 01 octobre 2026 pour l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques et des fournitures spécifiques au profit de la Mairie de Pissila ;
Revue des Marchés Publics Quotidien des marchés publics N°4500_du jeudi 01 octobre 2026 ; convocation de la CCAM : N°2026-001/RKLS/PSBT/CPSL/PRCP du 09/10/2026 - Date de dépouillement : 12 Octobre 2026 ;
Date de délibération :12 Octobre 2026 - Nombre des soumissionnaires : 02 ;
Source de financement : Budget communal, Subvention Etat (DGE) /Fonds Propres, Exercice 2026.

Lot 1 : Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de la Mairie de Pissila
Montant prévisionnel = quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) francs CFA HTVA ; soit Cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC

SOUMISSIONNAIRES	Montant de l'offre lu publiquement (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
MICROSOFT KAYA (MS KAYA)	4 237 000	/	4 237 000	/	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***MICROSOFT KAYA (MS KAYA) pour un montant de quatre millions deux cent trente-sept mille (4 237 000) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de vingt un (21) jours***					

Lot 2 : Acquisition de fournitures spécifiques au profit de la Mairie de Pissila
Montant prévisionnel = deux millions trois cent trente mille cinq cent huit (2 330 508) francs CFA HTVA ; soit Deux millions sept cent cinquante mille (2 750 000) francs CFA TTC

BUSINESS SANS FRONTIERE	2 324 000	/	2 324 000	/	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***BUSINESS SANS FRONTIERE pour un montant de deux millions trois cent vingt-quatre mille (2 324 000) francs CFA HTVA, pour un délai d'exécution de vingt un (21) jours***					

Lot 1 : Travaux de construction d'un dispensaire dans le village de Diassa au profit de la Commune de Pissila.
Montant prévisionnel =23 595 590 F CFA TTC

SOUMISSIONNAIRES	Montant de l'offre lu publiquement (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
HABIB TRADING INTERNATIONAL	19 952 158	23 543 546	19 952 158	23 543 546	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***HABIB TRADING INTERNATIONAL pour un montant de dix-neuf millions neuf cent cinquante-deux mille cent cinquante-huit (19 952 158) francs CFA HTVA, soit vingt-trois millions cinq cent quarante-trois mille cinq cent quarante-six (23 543 546) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours***					

Lot 2 : Travaux de construction d'une latrine à 4 fosses + douche pour le dispensaire dans le village de Diassa au profit de la Commune de Pissila.
Montant prévisionnel =6 620 080 F CFA TTC

NAMANEGBZANGA BTP	5 976 125	/	5 976 125	/	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***NAMANEGBZANGA BTP pour un montant de cinq millions neuf cent soixante-seize mille cent vingt-cinq (5 976 125) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours***					

Lot 3 : Travaux de construction d'une maternité dans le village de Diassa au profit de la Commune de Pissila.

SOCIETE FASO BUILDING & EQUIPEMENT (SO.FA.B. E) SARL	21 350 915	25 194 080	21 350 915	25 194 080	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***SOCIETE FASO BUILDING & EQUIPEMENT (SO.FA.B. E) pour un montant de vingt et un millions trois cent cinquante mille neuf cent quinze (21 350 915) francs CFA HTVA, soit vingt-cinq millions cent quatre-vingt-quatorze mille quatre-vingt (25 194 080) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours***					

Lot 4 : Travaux de construction d'une latrine à 4 fosses + douche pour la maternité dans le village de Diassa au profit de la Commune de Pissila.

NAMANEGBZANGA BTP	5 976 125	/	5 976 125	/	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***NAMANEGBZANGA BTP pour un montant de cinq millions neuf cent soixante-seize mille cent vingt-cinq (5 976 125) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours***					

Lot 5 : Travaux de construction d'un dépôt MEG dans le village de Diassa au profit de la Commune de Pissila.

CONCEPTION BTP ET HYDROLIQUE SARL	4 922 563	/	4 922 563	/	Non Conforme - Matériels (vibreur et lot de matériels en maçonnerie fournis ne correspondent pas aux quantités demandées par le DPX - (Un (01) vibreur fourni au lieu de deux (02) demandé par le DPX - Un (01) lot de petits matériels de maçonnerie fourni au lieu de cinq (05) lots de matériels demandés par le DPX	Non classé
ENTREPRISE GENERALE DES TRAVAUX DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (EGT BTP)	4 900 000	/	4 900 000	/	Conforme	1er

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***ENTREPRISE GENERALE DES TRAVAUX DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (EGT BTP), pour un montant de quatre millions neuf cent mille (4 900 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours***					
Lot 6 : Travaux de construction d'une (01) maternité dans le village de Touroum au profit de la Commune de Pissila.						
NANAGAWENDE CONSORTIUM ET SERVICES SARL	20 050 764	/	20 050 764	/	Non conforme -Matériels minimum distinct non proposés, - Personnels non conforme (incohérence entre les diplômes, les CV et les listes de personnels fournis précise), Non conforme - Agrément non conforme B1 fourni au lieu de Lp demandé par le DPX - L'objet du lot 7 mentionné est erroné (Travaux de construction d'une (01) latrine à 4 fosses + douche pour la maternité dans le village de Touroum au profit de la Commune de Pissila (lot 7) au lieu de travaux de construction d'une (01) maternité dans le village de Touroum au profit de la Commune de Pissila (lot 6) mentionné par le soumissionnaire au niveau de son offre du lot 7) -Matériels et personnel minimum distinct non proposés. - incohérence entre les diplômes, les CV et les listes de personnels et aussi absence de diplômes ou d'attestations de travail de tout le personnel sauf le chef de chantier (OUATTARA Jean de Dieu -NB : Incohérence entre la liste du personnel et le diplôme fourni au niveau du conducteur des travaux (diplôme de OUATTARA Jean de Dieu fourni au lieu de KONKOBO R. Théophile) -Absence de diplôme et de CV de OUATTARA Jean de Dieu), KOANDA Bassirou -NB : Absence de diplôme ou attestation de travail de KOANDA Bassirou - Incohérence entre la liste du personnel et le CV du Soudeur (au niveau du CV c'est KINDA Abdoul Rahim au lieu de KOANDA Bassirou) -OUEDRAOGO Oumarou - Absence de diplôme du chef d'équipe Maçon KIENDREBEOGO Marcel - Absence d'attestation de travail de KIENDREBEOGO Marcel Incohérence entre la liste du personnel et le CV du Peintre (au niveau du CV c'est OUEDRAOGO A. Sidiki au lieu de KIENDREBEOGO Marcel) OUEDRAOGO Sidiki - Absence de diplôme et CV du plombier Non classé	Non classé
HABIB TRADING INTERNATIONAL	20 025 200	23 629 736	20 025 200	23 629 736	Conforme	1er

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***HABIB TRADING INTERNATIONAL, pour un montant de : Vingt millions vingt-cinq mille deux cents (20 025 200) francs CFA HTVA, soit Vingt-trois millions six cent vingt-neuf mille sept cent trente-six (23 629 736) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours***					
Lot 7 : Travaux de construction d'une (01) latrine à 4 fosses + douche pour la maternité dans le village de Touroum au profit de la Commune de Pissila.						
NANAGAWENDE CONSORTIUM ET SERVICES SARL	4 963 800	/	4 963 800	/	Non conforme - Agrément non conforme B1 fourni au lieu de Lp demandé par le DDP - L'objet du lot 7 mentionné est erroné (Travaux de construction d'une (01) latrine à 4 fosses + douche pour la maternité dans le village de Touroum au profit de la Commune de Pissila (lot 7) au lieu de travaux de construction d'une (01) maternité dans le village de Touroum au profit de la Commune de Pissila (lot 6) mentionné par le soumissionnaire au niveau de son offre du lot 7) -Matériels et personnel minimum distinct non proposés (incohérence entre les diplômes, les CV et les listes de personnels et aussi absence de diplômes ou d'attestations de travail de tout le personnel sauf le chef de chantier) SANTI Salamou - Incohérence entre la liste du personnel et le CV du Chef d'équipe maçons (au niveau du CV c'est TANKOANO Yepabou au lieu de SANTI Salamon) SALEMBÉRÉ Martin - Absence d'attestation de travail de SALEMBÉRÉ Martin Incohérence entre la liste du personnel et le CV du Peintre (au niveau du CV c'est KIENDREBEOGO Marcel au lieu de SALEMBÉRÉ Martin) -Absence de diplôme et CV du plombier N'Diaye Amadou - Absence de diplôme ou d'attestation Incohérence entre la liste du personnel et le CV du Menuisier Coffreur (au niveau du CV c'est SAWADOGO Mohamadi au lieu de N'Diaye Amadou)	Non classé
ESPACE MODERNE LES METHODES	4 539 903	/	4 539 903	/	Conforme	1er
ESPACE MODERNE LES METHODES, pour un montant de quatre millions cinq cent trente-neuf mille neuf cent trois (4 539 903) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours						
Lot 8 : Travaux de construction d'un (01) logement d'infirmier + cuisine + latrine-douche dans le village de Touroum au profit de la Commune de Pissila.						
CONCEPTION BTP ET HYDROLIQUE SARL	8 622 600	/	8 622 600	/	Non Conforme - Matériels (vibreur et lot de matériels en maçonnerie fournis ne correspondent pas aux quantités demandées par le DPX) - Matériels (vibreur et lot de matériels en maçonnerie fournis ne correspondent pas aux	Non classé

					quantités demandées par le DPX -(Un (01) vibreur fourni au lieu de deux (02) demandé par le DPX -Un (01) lot de petits matériels de maçonnerie fourni au lieu de cinq (05) lots de matériels demandés par le DPX	
ENTREPRISE GENERALE DES TRAVAUX DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (EGT BTP)	8 600 000	/	8 600 000	/	Conforme	1er
ENTREPRISE GENERALE DES TRAVAUX DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (EGT BTP), pour un montant de : Huit millions six cent mille (8 600 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours						
Lot 9 : Travaux de réalisation d'un forage positif dans le village de Diassa au profit de la Commune de Pissila						
HABIB TRADING INTERNATIONAL	6 750 000	7 965 000	6 750 000	7 965 000	Conforme	1er
HABIB TRADING INTERNATIONAL, pour un montant de six millions sept cent cinquante mille (6 750 000) francs CFA HTVA, soit sept millions neuf cent soixante-cinq mille (7 965 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours						

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS SUITE À L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-07/RKLS/PBAM/CSBC/PRCP RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SABCE- Date d'ouverture et d'examen des plis : 26 Octobre 2026 / Nombre de plis reçus : Seize (16)
Financement : Budget Communal (Fonds Propres), Gestion 2026 / Enveloppe : 28 590 000 FCFA TTC / Références de la publication de l'Avis dans la revue des Marchés publics N°4511 du vendredi 16 octobre 2026

ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SABCE

SOUMISSIONNAIRE	**Montants lus publiquement en FCFA**		**Montants corrigés en FCFA**		**Observations**	**Rang**
	En HT	En TTC	En HT	En TTC		
AP.MA	18 015 600		18 015 600	21 258 408	Conforme	2è
H L D	17 660 000		18 186 524	21 218 562	Conforme	5è
PERFECT CLICK INFORMATIQUE	18 660 000		18 660 000	22 018 000	Conforme	8è
MIMSHACK INTERNATIONAL	18 605 000		18 605 000	21 953 900	Conforme	7è
GOSARE VISION	18 176 000		18 176 000	21 447 680	Conforme	4è
JEHO NISSI SARL		21 168 138		21 168 138	Conforme	1er
SODAFI		21 358 000		21 358 000	Conforme	3è
BTS		21 830 000		21 830 000	Conforme	6è
RAYN'S MULTI SERVICES	17 303 000		17 303 000	20 417 540	Non Conforme Offre anormalement basse, car en dessous du deuil de tolérance qui est de 20 838 041 FCFA TTC	Non classé
PSP	18 742 000		18 742 000	22 115 560	Conforme	10è
SAWADI TECHNICITE		17 470 000		17 470 000	Non conforme -discordance entre le montant lu (17 470 000 FCFA TTC) et le montant arrêté du devis (17 470 000 FCFA HTVA)	Non classé
URANUS TECHNOLOGY	17 660 900	20 839 862	17 660 900	20 839 862	Non conforme -Formulaire de renseignement sur le candidat non conforme au DAO -Bordereau des prix unitaire incomplet	Non classé
INOVA TRADING	17 575 500	20 739 090	17 575 500	20 739 090	Non conforme -Formulaire de renseignement sur le candidat non conforme au DAO -bordereau des prix unitaire incomplet	Non classé
KORMABA MULTI SERVICES	17 626 400		17 626 400		Non conforme -Formulaire de renseignement sur le candidat non conforme au DAO -l'objet sur le bordereau des prix non conforme à l'avis de demande de prix -bordereau des prix unitaire incomplet	Non classé
BAKAM SERVICE	18 665 000		18 665 000	22 024 700	Conforme	9è
SELECT HOUSE	19 065 000		19 065 000	22 496 700	Conforme	11è
Attributaire provisoire	***JEHO NISSI SARL pour un montant de dix-sept millions neuf cent trente-neuf mille cent (17 939 100) Francs CFA HTVA soit vingt et un millions cent soixante-huit mille cent trente-huit (21 168 138) francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.***					

REGION DU SOUROU

DEMANDE DE PRIX N°2026-002/RSRU/PKSN/CBMK/PRCP relative aux travaux de réhabilitation du dispensaire, du laboratoire et de la maternité du CENTRE MEDICAL DE BOMBOROKUY- Financement : Fonds Miniers gestion 2026
Publication de l'avis : Quotidien : N°4512 du lundi 19 octobre 2026
Convocation de la CCAM : N°2026-002/RSRU/PKSN/C-BMK/M/PRCP du 22 octobre 2026
Nombre de plis reçus : trois (03) plis- Date de dépouillement : le 28 octobre 2026
Lot unique : Travaux de réhabilitation du dispensaire, du laboratoire et de la maternité du Centre Médical de Bomborokuy
Enveloppe prévisionnelle : 19 000 000 FCFA TTC

SOUMISSIONNAIRES	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
Ets OUEDRAOGO Momini et FRERES (EOM)	15 630 400	18 443 872	-	-	2ème	Conforme
SAMC	-	-	-	-	---	Non Conforme : le montant de la soumission ne figure pas sur la lettre de soumission
SOLID SERVICE	15 338 983	18 100 000	-	-	1er	Conforme
Attributaire provisoire	***SOLID SERVICE pour un montant de dix-huit millions cent mille (18 100 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours***					

DEMANDE DE PRIX N°2026-003/RSRU/PKSN/CBMK/PRCP relative aux travaux de réhabilitation de forages au profit de la COMMUNE DE BOMBOROKUY- Financement : Fonds Miniers de Développement Local (FMDL) gestion 2026
Publication de l'avis : Quotidien : N°4512 du lundi 19 octobre 2026
Convocation de la CCAM : N°2026-003/RSRU/PKSN/C-BMK/M/PRCP du 22 octobre 2026
Nombre de plis reçus : lot unique : quatre (04)- Date de dépouillement : le 28 octobre 2026
Lot unique : Travaux de réhabilitation de forages au profit de la Commune de Bomborokuy
Enveloppe prévisionnelle : 21 375 000 FCFA TTC
0.85M= 17 461 672
Seuil de tolérance est de 0,95 x 17 461 672 donne 16 588 589 FCFA TTC.

SOUMISSIONNAIRES	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
ProGénius Labs	17 989 000	21 227 020	-	-	2ème	Conforme
Ets OUEDRAOGO Momini et FRERES (EOM)	17 667 000	20 847 060	-	-	1er	Conforme
GOLDEN TECH	14 440 000	17 039 200	-	-	----	Non conforme Pour le personnel (technicien) : discordance d'identité du technicien sur les différentes pièces fournies le concernant Pour le matériel (Véhicule de liaison) : discordance d'identité entre le propriétaire et l'auteur de l'attestation de mise à disposition
Commerce Wendpouiré KPJP	13 400 000	15 812 000			----	Conforme : offre anormalement basse. En deçà du seuil de tolérance.
Attributaire provisoire	***Ets OUEDRAOGO Momini et FRERES (EOM) pour un montant de vingt millions huit cent quarante-sept mille soixante (20 847 060) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours***					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Travaux

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

Travaux d'aménagement de hangars au profit des Antennes régionales de l'ONI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert ACCELERE
N°2026-0004/ONI/DG/SG/PRCP du 26/10/2026

Montants prévisionnels :

Lot 1 : **cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze** (101 694 915) FCFA HTVA et **cent vingt millions** (120 000 000) F CFA TTC ;

Lot 2 : **vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante** (21 186 440) FCFA HTVA et **vingt-cinq millions** (25 000 000) FCFA TTC ;

Lot 3 : **vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante** (21 186 440) FCFA HTVA et **vingt-cinq millions** (25 000 000) FCFA TTC .

1. Cet avis fait suite à l'exécution du Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 de l'Office national d'Identification (ONI).

2. **L'Office national d'identification** dispose de fonds sur son budget exercice 2026, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs aux travaux d'aménagement de hangars au profit des Antennes régionales de l'ONI.

3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de :

Lot 1 : cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (101 694 915) FCFA HTVA et cent vingt millions (120 000 000) FCFA TTC ;
Lot 2 : vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (21 186 440) FCFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC ;
lot 3 : vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (21 186 440) FCFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

4. Le présent appel d'offres est réservé à toutes les entreprises *burkinabè et communautaires.*

5. **L'Office national d'identification** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement de hangars au profit des Antennes régionales de l'ONI *avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque lot.*

Les travaux se décomposent en trois lots :

Lot 1 : **Travaux d'aménagement de hangars au profit de l'Antenne régionale de Ouagadougou**

Lot 2 : **Travaux d'aménagement de hangars au profit de l'Antenne régionale de** BOBO DIOULASSO

Lot 3 : **Travaux d'aménagement de hangars au profit de l'Antenne régionale de** BANFORA

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès des bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'ONI, Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci- Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf de *7h 30 mns à 16 h 00mn .*

8. Les exigences en matière de qualifications sont : *d'ordre technique (moyens humains et matériel).* Voir le DPAO pour les informations détaillées.

9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de ***cent cinquante mille (150 000) FCFA*** *pour le lot 1 et* ***cinquante mille (50 000) FCFA*** *pour les lots 2 &3 à* l'adresse mentionnée ci-après : régie de recettes de l'Agence Comptable de l'Office National d'Identification sise à Ouaga 2000. La méthode de paiement sera en *espèces.* Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *[*secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la **Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf au** plus tard le **19/11/2026 à 9h** en un (01) original et *trois (03)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de ***trois millions*** *(3 000 000) FCFA pour le lot 1 et* ***sept cent mille*** *(700 000) FCFA pour les lots 2 &3 conformément à l'article 100* du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/11/2026 à 9h 00 mn** à l'adresse suivante : secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la **Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf**

La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la Commission d'attribution des marchés

Nabonswendé Félix TOGO

FONDS D'ASSISTANCE SOCIALE ET DE SOLIDARITE NATIONALE

Travaux de réalisation de 7 forages sur des sites abritant des personnes vulnérables et en détresse pour le compte du FASSN

Avis de demande de prix
N°2026-006/MFS/SG/FASSN/DG
Financement : Budget FASSN

Montant prévisionnel : cinquante millions **(50.000.000)** Francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés du FASSN.

2. Le Fonds d'Assistance Sociale et de Solidarité Nationale a obtenu des fonds, afin de financer la réalisation de sept (07) forages sur des sites abritant des personnes vulnérables et en détresse, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de cinquante millions (50.000.000) Francs CFA TTC, repartis en 2 lots, dont vingt un millions six cent mille (21.600.000) FCFA TTC pour le lot 1 et vingt-huit millions quatre cent mille (28 400 000) FCFA TTC pour le lot 2.

4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabé et communautaires.

5. Le Fonds d'Assistance Sociale et de Solidarité Nationale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : réalisation de 7 forages sur des sites abritant des personnes vulnérables et en détresse pour le compte du FASSN dans 5 localités différentes suivant 2 lots avec un délai d'exécution de quarante (40) jours. Les lots se présentent comme suit :

Lot 1 : réalisation de trois (03) forages dont un (1) à Manga (ancien site de maraichéculture de la Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité), un (1) à Padéma (Padéma/Ecole Primaire de Kimini dans le Houet) et un (1) à Ougarou (Province du Gourma, Région du GOULMOU).

Lot 2 : réalisation de quatre forages dont deux (02) sur des sites à Dori (secteur 5 de Dori/quartier Sankara, et siège de l'Association Annoura 1 Djomga), un (1) à Loaga et un (1) à Kamtenga (Province du Sandbondtenga).

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Fonds d'Assistance Sociale et de Solidarité Nationale, sise sis au siège du FASSN (siège de l'ex Fonds d'assistance judiciaire), à Ouagadougou, à 80m au sud de l'ENAM et à 50 m à l'ouest de l'Université Joseph Ki-Zerbo (tél : 67152690) et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans les bureaux de la PRCP du FASSN, sis au siège du FASSN.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) Francs CFA pour chacun des lots 1, 2 à l'adresse mentionnée ci-dessus.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après « Secrétariat du DG/FASSN, sis au siège du FASSN (siège de l'ex Fonds d'assistance judiciaire), à Ouagadougou, à 80m au sud de l'ENAM et à 50 m à l'ouest de l'Université Joseph Ki-Zerbo (tél : 67152690) » au plus tard le **16/11/2026 à 9h00**, en un (1) original et Trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant six cent quarante mille (640.000) Francs CFA pour le lot 1 et huit cent cinquante-deux mille (852 000) FCFA pour le lot 2.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/11/2026 à 09h00** dans la Salle de Réunion du FASSN, sise sis au siège du FASSN.

L'Autorité Contractante

Amédée BAMOUNI
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action

FONDS D'ASSISTANCE SOCIALE ET DE SOLIDARITE NATIONALE

RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LE COMPTE DU FASSN

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2026-0003/MFS/SG/FASSN

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt est lancé dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, du **Fonds d'Assistance Sociale et de Solidarité Nationale (FASSN-SEENIMIN).** Le financement de la mission est assuré par le budget dudit Fonds, sur les exercices budgétaires 2027, 2028 et 2029.

2. Objet de la mission
Le Fonds d'Assistance Sociale et de Solidarité Nationale (FASSN-SEENIMIN) sollicite des manifestations d'intérêt de la part de cabinets d'expertise comptable agréés en vue de constituer une liste restreinte pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes (titulaire et suppléant). Le mandat porte sur la vérification et la certification annuelle des états financiers du Fonds pour une période de trois exercices consécutifs, à savoir les exercices 2027, 2028 et 2029.

3. Nature des prestations
Les prestations attendues du Commissaire aux Comptes comprennent notamment :

- L'examen de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes annuels conformément au référentiel comptable applicable (SYSCOHADA / normes spécifiques aux EPS ou Fonds publics) ;
- La vérification du respect de la réglementation financière et comptable en vigueur ;
- La rédaction d'un rapport général d'audit assorti d'une opinion sur les états financiers ;
- La rédaction d'un rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- L'émission d'une lettre de recommandation sur le contrôle interne.

4. **Conditions de participation et critères d'éligibilité**
Le présent avis est ouvert à égalité de conditions à tous les cabinets d'expertise comptable régulièrement installés au Burkina Faso ou dans l'espace UEMOA, satisfaisant aux critères suivants :

- Être obligatoirement inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Agréés du Burkina Faso (ONECCA-BF) ou d'un ordre national de l'espace UEMOA (Condition éliminatoire) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine de l'audit financier et du commissariat aux comptes ;
- Avoir réalisé avec succès au moins trois missions similaires de commissariat aux comptes ou d'audit financier de structures publiques, de projets de développement ou de Fonds d'État au cours des cinq dernières années ;
- Disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

5. **Composition du dossier de candidature**
Les cabinets intéressés doivent fournir un dossier comprenant :
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général du Fonds ;
- Une attestation d'inscription à l'ONECCA-BF en cours de validité ;
- Une présentation du cabinet mettant en évidence ses compétences, ses domaines d'expertise et ses moyens humains et techniques (CV synthétiques du personnel clé pressenti, notamment l'Expert-Comptable Associé et le Chef de mission) ;
- La liste des références du cabinet pour des missions similaires, prouvées par des copies des pages de garde/signature de contrats et des attestations de bonne fin d'exécution ou des rapports de validation, pour les dix dernières années ;
- Les pièces administratives en cours de validité.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations sans excéder dix (10) pages au maximum (sans les annexes).

6. Procédure de sélection
La procédure de sélection des candidats sera conduite conformément aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, portant réglementation générale de la commande publique au Burkina Faso. À l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, une liste restreinte comprenant un minimum de trois et un maximum de six candidats présentant les meilleurs profils sera établie. Ces candidats retenus seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base de Termes de Référence (TDR) définitifs.

7. Date et lieu de dépôt des dossiers
Les dossiers de candidature, rédigés en langue française et présentés en un original et trois copies, devront être déposés sous pli fermé portant la mention : « MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES AU PROFIT DU FASSN-SEENIMIN. À N'OUVRIR QU'EN SESSION DE DÉPOUILLEMENT ».

Les plis doivent être déposés physiquement dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) du Fonds, sis au siège du FASSN (siège de l'ex Fonds d'assistance judiciaire), à Ouagadougou, à 80m au sud de l'ENAM et à 50 m à l'ouest de l'Université Joseph Ki-Zerbo (tél : 00226 67152690), aux heures ouvrables habituelles, au plus tard le **19/11/2026 à 09h00 GMT**.

Les candidats qui souhaitent obtenir des informations complémentaires ou retirer les Termes de Référence complets peuvent contacter le « 00226 67152690 », ou se rendre sur place dans les bureaux de la PRCP.

8. Le Directeur Général du FASSN se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie de cet avis s'il juge que les conditions d'efficacité ou de régularité ne sont pas réunies.

L'Autorité Contractante

Amédée BAMOUNI
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/FIRME POUR LA CONDUITE D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN COUVOIR AU PROFIT DU CPAMAP

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-022/ MAERAH /SG/PRECEL/SPM
DU 1er NOVEMBRE 2026
Référence STEP : BF-PRECEL-534910-CS-CQS
Source financement : Crédit IDA n°7308-BF du 29 mai 2023

Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA n°7308-BF du 29 mai 2023 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du **Projet Résilience et de Compétitivité de l'Elevage (PRECEL)**. Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : **« Recrutement d'un consultant/firme pour la conduite d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un couvoir au profit du CPAMAP ».**

1. L'objectif général est de réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un couvoir intégrant un dispositif de production d'œufs à couver au profit du Centre de Promotion de l'Aviculture et de Multiplication des Animaux Performants (CPAMAP).

2. Le Camarade Coordonnateur du PRECEL invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services susmentionnés, en soumettant toutes les informations pertinentes attestant leurs qualifications à exécuter les prestations demandées. Ces informations devront notamment préciser la nature des activités déjà réalisées, le nombre d'années d'expérience, ainsi que les références et les qualifications de la firme.

À ce titre, il est exigé que le consultant/firme justifie d'au moins quatre (04) années d'expérience dans la réalisation d'études dans les domaines de l'agro-industrie, ou de l'élevage et disposer d'une organisation et de moyens logistiques, matériels et informatiques adéquats pour conduire la mission dans les délais impartis.

En complément, le consultant/firme devra notamment justifier :

- d'au moins trois (03) études de faisabilité technique, économique et financière de projets agricoles, d'élevage ou agro-industriels au cours des dix (10) dernières années ;

- d'une expérience dans la conduite de missions financées par la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers, et d'une bonne connaissance de leurs normes et procédures, notamment en matière environnementale et sociale ;

- une expérience au Burkina Faso ou dans la sous-région ouest-africaine constitue un atout.

NB : Les références fournies devront être accompagnées d'éléments permettant d'apprécier la réalité et la qualité des réalisations présentées notamment :

- les attestations de bonne exécution ;
- les procès de validation ;
- ou tout autre document justificatif jugé pertinent.

Cependant les candidats devront soumettre leurs dossiers en respectant une limite maximale de **vingt (20) pages,** hors annexes. Enfin, il est admis que les consultants puissent s'associer afin de renforcer leurs capacités, toutefois cette association devra se limiter à des **groupements de deux (02) membres au plus.**

3. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un consultant (firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) conformément aux 7.11 et 7.22 de la Section VII du règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), révisé en septembre 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III dudit Règlement, relatifs aux exigences de la Banque mondiale en matière de prévention et de gestion des conflits d'intérêts, sont pleinement applicables dans le cadre de la présente procédure.

Ainsi, les consultants/firmes seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, **le consultant (firme) le plus qualifié pour la mission et classé premier sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière** en vue de la négociation du contrat.

4. Les consultants/firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7H30 à 16H00.

5. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRECEL, précisant l'intitulé de la mission « **Recrutement d'un consultant/firme pour la conduite d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un couvoir au profit du CPAMAP »** et dument signée par le candidat ;

- une présentation détaillée du bureau d'études (RCCM, IFU, localisation, adresse complète, statut, domaine d'intervention) ;

- les références des missions similaires (années de réalisation, coûts, clients et adresse/téléphone), en nature et en volume, déjà réalisées au cours des **cinq (5) dernières années (2021-2025)** accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne exécution ou de service fait des missions similaires réalisées) ;

- pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.

- tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.

NB : *Les soumissionnaires joindront obligatoirement de manière chronologique et lisible, les copies des pages de garde (mentionnant l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution) et de signature des marchés, des attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence.*

6. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois **(03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (Clé USB),** sous plis fermés portant au dos « **AMI N°2026-022/MAERAH/SG/PRECEL/SPM pour le recrutement d'un consultant/firme pour la conduite d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un couvoir au profit du CPAMAP »**

Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 2ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP 5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74, Email : jakouenou@gamil.com au plus tard le **19/11/ 2026 à 09 heures 00mn précises.**

Le Coordonnateur du PRECEL

P. Bernard Ismaël KONKOBO
Chevalier de l'Ordre du Mérite

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Sélection d'un consultant (firme) pour la réalisation de l'étude d'actualisation du répertoire national des pistes rurales et de détermination de l'indice d'accessibilité rurale dans le cadre du projet SKBo.

SELECTION DE CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Avis à manifestation d'intérêt

N°2026/047/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 28 octobre 2026

Sélection d'un consultant (firme) pour la réalisation de l'étude d'actualisation du répertoire national des pistes rurales et de détermination de l'indice d'accessibilité rurale dans le cadre du projet SKBo.

Financement: Crédit IDA n°7772 du 12 juin 2025

Reference STEP:BF-PST2-528182-CS-QBS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de Bassin d'intégration Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (SKBo). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la réalisation de l'étude d'actualisation du répertoire national des pistes rurales et de détermination de l'indice d'accessibilité rurale.

2. Les services de consultant comprennent l'établissement d'un diagnostic exhaustif de l'état actuel du réseau national des pistes rurales et la collecte des données techniques, système d'information géographiques, démographiques et socio-économiques nécessaires à l'actualisation du répertoire national des pistes rurales ainsi qu'au calcul de l'Indice d'Accessibilité Rurale (IAR) afin d'évaluer le niveau d'accès des populations rurales aux infrastructures et services essentiels.
 Pour plus de détails sur la mission du consultant, se référer aux Termes de références disponibles à l'adresse ci-dessous indiquée.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au camarade Directeur des marchés publics du Ministère de la Construction de la Patrie, précisant l'objet de la mission ;
 - Une présentation du consultant faisant ressortir la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (registre de commerce ou équivalent, IFU ou équivalent, localisation et adresse complète) ;
 - Les références concernant l'exécution de marchés similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (2016 à nos jours). Les expériences similaires sont celles en lien avec l'élaboration ou l'actualisation d'études stratégiques ou de planification portant sur le réseau routier ou le réseau de pistes rurales ou sur une stratégie de développement du secteur des transports. La présentation de chaque référence similaire se fera à travers, d'une part, une fiche synthèse faisant ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission ; le personnel clé mobilisé par le consultant, le montant du marché et le contact du client et, d'autre part, concomitamment la page de garde du contrat, la page de signature du contrat et l'attestation de bonne exécution.

4. Un consultant sera recruté selon la procédure de Sélection basée sur les Qualifications du Consultant ; conformément au ''Règlement de passation de marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement'' de la Banque Mondiale, édition de septembre 2025. Les critères de sélections se présentent comme suit :

Critère	Détail de la notation du critère	Notes
Nature des activités du candidat en lien avec la mission :	Le candidat devra justifier de sa qualification dans le domaine de l'élaboration ou l'actualisation d'études stratégiques ou de planification portant sur le réseau routier ou le réseau de pistes rurales ou sur une stratégie de développement du secteur des transports **05 points**	**05 points**
Nombre d'années d'expériences dans le domaine	- moins de 05 ans d'expérience : **00 point** - de 05 ans à moins de 10 ans : **05 points** - plus de 10 ans : **10 points** L'expérience sera comptabilisée à partir de la date de création de la firme et à condition que le candidat ait justifié qu'il intervient dans le domaine d'activité	**10 points**

Références similaires en lien avec la mission	Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2016 à nos jours) l'élaboration ou l'actualisation d'études stratégiques ou de planification portant sur le réseau routier ou le réseau de pistes rurales ou sur une stratégie de développement du secteur des transports : le maximum de points sera accordé au candidat présentant le plus grand nombre de missions similaires, les autres seront notés au prorata : **80 points**	**80 points**
Présentation de la soumission	Les soumissionnaires sont invités à bien soigner leur soumission pour faciliter son exploitation par l'administration : **05 points**	**05 points**
Total		**100 points**

NB : pour être qualifié, le consultant devra avoir réalisé au moins une mission similaire.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition de septembre 2025. Aussi, l'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.15 et 3.16 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition de septembre 2025, (« Règlement de passation des marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

7. Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission aux jours ouvrables et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures (heure GMT) et le vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes (heure GMT), auprès de : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie 03 B.P. 7011 OUAGADOUGOU 03 Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage Téléphone : (+226) 51 29 15 49

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies en plus d'une copie électronique modifiable doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **19/11/2026 à 09 heures 30 mn TU** avec la mention **« recrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation de l'étude d'actualisation du répertoire national des pistes rurales et de détermination de l'indice d'accessibilité rurale dans le cadre du projet SKBo»**.

 La transmission électronique des manifestations d'intérêts est également autorisée en fichier PDF signé aux adresses suivantes : sorebiiga80@gmail.com et copie à innocentki2014@gmail.com et ztassere1@gmail.com.

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Adresse :
Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49, BURKINA FASO. Email. : sorebiiga80@gmail.com et copie à innocentki2014@gmail.com et ztassere1@gmail.com.

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

APPELS D'OFFRES
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

COMMUNE DE OUAHIGOUYA

ACQUISITION DE DOUZE (12) BACS A ORDURES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE OUAHIGOUYA

Demande de prix
N°2026-008/CO-OHG/CAB/PRCP
Financement : PREGOLS/ADCT gestion 2026
Chapitre 24 Article 244 ; paragraphe 2449

Montant prévisionnel : Trente millions **(30 000 000)** FRANCS CFA HTVA ***et de :*** Trente-cinq millions quatre cent mille **(35 400 000)** FRANCS CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation de la commande publique gestion *2026,* de la commune de **OUAHIGOUYA**

1. La Commune de Ouahigouya *a obtenu* des fonds de *PREGOLS/ADCT*, afin de financer **l'**ACQUISITION DE DOUZE (12) BACS A ORDURES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE OUAHIGOUYA, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Trente millions **(30 000 000)** FRANCS CFA HTVA ***et de :*** Trente-cinq millions quatre cent mille **(35 400 000)** FRANCS CFA TTC

4. La présente demande de prix est réservée : NEANT

5. Les acquisitions se décomposent en un *lot unique.*

6. Le délai d'exécution est de : **Trente (*30*) jours**.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la **mairie de Ouahigouya** *; au bureau de la personne responsable de la commande publique* à l'adresse mentionnée ci-après ; tel 70 75 38 88 tous les jours ouvrables à partir de 7 heures 30 minutes les matins à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 16 heures 30 minutes.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Ouahigouya, tel 70 75 38 88 sis à **Ouahigouya** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de ***trente mille (30 000) F CFA***. La méthode de paiement sera ***à la régie des recettes municipales de la Mairie de Ouahigouya et en espèces***. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et de **deux (*02*) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Un million (1 000 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse : Au Secrétariat Général de la Mairie de Ouahigouya**,** avant le **16/11/2026 à 9 heures.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement ***dans la salle de réunion de l'ancienne mairie*** en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Amidou MANDE

UNIVERSITE NAZI BONI

Travaux de construction de latrines à Nasso

Avis de demande de prix
N° : 2026-010/MESRI/SG/UNB/P/PRCP
Financement : Budget de l'UNB, exercice 2026

Montant prévisionnel : seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) Francs CFA HTVA soit un montant de vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de l'Université Nazi BONI, exercice 2026.

2. L'Université Nazi BONI dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les travaux de construction de latrines à Nasso, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) Francs CFA HTVA soit un montant de vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée à *:* ***Sans objet***.

5. L'Université Nazi BONI sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de contruction de latrines à six (06) cabines pour étudiants à Nasso avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès *de la Personne Responsable de la Commande Publique Contact : 76 39 45 11* et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex Centre de Calcul sur la route de l'aéroport de Bobo Dioulasso.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante (50 000) Francs CFA *à* l'adresse mentionnée ci-après l'agence comptable de l'Université Nazi BONI sise au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex Centre de Calcul sur la route de l'aéroport de Bobo Dioulasso. La méthode de paiement sera espèce.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique *au* plus tard le **16/11/2026, à 09 heures 00 minute** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs FCFA.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/11/2026, 9 heures 00 minute** à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sise au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex Centre de Calcul sur la route de l'aéroport de Bobo Dioulasso

Modeste BADO

COMMUNE DE KOUDOUGOU

Construction de bâtiments administratifs à usage scolaire dans la commune de Koudougou

Avis de demande de prix
N°2026-16/CKDG/M/SG/DCP
Financement : FONDS PROPRES + ADCT/PREGOLS

Montant prévisionnel :

vingt-quatre millions trois cent quarante-cinq mille sept cent cinquante-huit **(24 345 758)** FCFA HTVA soit vingt-huit millions sept cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-quatorze **(28 727 994)** FCFA TTC.

1 Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, **gestion 2026**, de la commune de Koudougou, publié par affichage en date du 25 mai 2026.

2 La commune de Koudougou dispose de fonds (**FONDS PROPRES + ADCT/PREGOLS**), afin de financer les travaux de **construction de bâtiments administratifs à usage scolaire dans la commune de Koudougou**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des payements au titre du marché.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de *vingt-quatre millions trois cent quarante-cinq mille sept cent cinquante-huit (24 345 758) FCFA HTVA soit vingt-huit millions sept cent vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (28 727 994) FCFA TTC.*

4 La présente demande de prix est réservée à. **SANS OBJET**

5 La commune de Koudougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de :

- ***Lot unique :*** *Construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + un (01) bloc de latrines à trois (03) postes à l'Ecole Primaire Publique de Boulsin B avec un délai d'exécution de* ***soixante (60) jours*****.**

6 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

7 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sise au rez-de-chaussée du bâtiment principal de la Mairie, Tel : 78 79 31 09, et prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la Mairie de Koudougou, ***tous les jours ouvrables*** **de** ***08 heures à 16 heures***.

8 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de ***cinquante mille (50 000) F CFA*** auprès de ***la régie des recettes de la Mairie de Koudougou***. La méthode de paiement sera *en espèces.*

9 Les offres présentées en **une (01) originale** et **deux (02) copies,** devront être soumises au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la Mairie de Koudougou au plus tard le **16/11/2026 à 09 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de ***huit cent mille (800 000) F CFA***.

11 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et aux DPDPX.

12 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/11/2026 à 09 heures** ***précises*** à dans la **salle de réunion de la Mairie de Koudougou**.

Le Directeur de la Commande Publique

NIKIEMA Harouna

COMMUNE DE KOUDOUGOU

Construction et réhabilitation de bâtiments divers dans la commune de Koudougou

Avis de demande de prix
N°2026-17/CKDG/M/SG/DCP
Financement : FONDS PROPRES ET SANTE

Montant prévisionnel :

Lot 1 : quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) FCFA HTVA et cinq millions (5 000 000) FCFA TTC
Lot 2 : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-un (3 389 831) FCFA HTVA et quatre millions (4 000 000) FCFA TTC ;
Lot 3 : un million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) FCFA HTVA et deux millions (2 000 000) FCFA TTC ;
Lot 4 : deux millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (2 118 644) FCFA HTVA et deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA TTC ;
Lot 5 : huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (8 135 593) FCFA HTVA et neuf millions six cent mille (9 600 000) FCFA TTC ;
Lot 6 : six millions huit cent soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (6 867 797) FCFA HTVA et huit millions cent quatre mille (8 104 000) FCFA TTC ;
Lot 7 : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-un (7 627 119) FCFA HTVA et neuf millions (9 000 000) FCFA TTC ;
Lot 8 : dix-huit millions cinq cent trente-un mille six cent quatre-vingt-cinq (18 531 685) FCFA HTVA et vingt et un millions huit cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-huit (21 867 388) FCFA TTC ;
Lot 9 : cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) FCFA HTVA et sept millions (7 000 000) FCFA TTC ;
Lot 10 : deux millions cent soixante-huit mille deux cent trois (2 168 203) FCFA HTVA et deux millions cinq cent cinquante-huit mille quatre cent soixante-dix-neuf (2 558 479) FCFA TTC ;
Lot 11 : quatre millions six cent soixante-un mille dix-sept (4 661 017) FCFA HTVA et cinq millions cinq cent mille (5 500 000) FCFA TTC ;
Lot 12 : dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (10 593 220) FCFA HTVA et douze millions cinq cent mille (12 500 000) FCFA TTC ;
Lot 13 : SANS OBJET;
Lot 14 : deux millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (2 118 644) FCFA HTVA et deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA TTC ;
Lot 15 : deux millions neuf cent soixante-six mille cent deux (2 966 102) FCFA HTVA et trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA TTC ;
Lot 16 : huit millions cinquante mille huit cent quarante-sept (8 050 847) FCFA HTVA et neuf millions cinq cent mille (9 500 000) FCFA TTC ;
Lot 17 : trois millions huit cent treize mille cinq cent cinquante-neuf (3 813 559) FCFA HTVA et quatre millions cinq cent mille (4 500 000) FCFA TTC ;
Lot 18 : dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (10 169 492) FCFA HTVA et douze millions (12 000 000) FCFA TTC ;
Lot 19 : six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-un (6 779 661) FCFA HTVA et huit millions (8 000 000) FCFA TTC ;
Lot 20 : trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-un (3 389 831) FCFA HTVA et quatre millions (4 000 000) FCFA TTC.

1 Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, **gestion 2026**, de la commune de Koudougou, publié par affichage en date du 25 mai 2026.

2 La commune de Koudougou dispose de fonds (**FONDS PROPRES ET SANTE)**, afin de financer les travaux de **construction et réhabilitation de bâtiments divers dans la commune de Koudougou**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des payements au titre du marché.

4 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est cité ci-dessus.

4 La présente demande de prix est réservée. **SANS OBJET**

5 La commune de Koudougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de :

Lot 1 : Construction d'un (01) bloc de latrines à trois (03) postes au CEG du secteur 9 de Koudougou avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 2 : Réhabilitation des latrines de l'Ecole Primaire de Naaba Boulga avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 3 : Réhabilitation des latrines de l'Ecole Primaire Publique Poulissi avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 4 : Travaux d'aménagement du laboratoire du Centre Médical du Secteur 8 de Koudougou avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 5 : Réhabilitation du CSPS de Kolgrogogo avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 6 : Réhabilitation du poste de Police et des pavés de la Mairie de Koudougou avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 7 : Réhabilitation du Théâtre Populaire de Koudougou avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 8 : Réfection de la salle des professeurs et de l'infirmerie du Lycée Provincial de Koudougou avec un délai d'exécution de **trente (30) jours**

Lot 9 : Construction d'une (01) latrine à quatre (04) postes au CSPS de Kamédji avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 10 : Réhabilitation du logement du CSPS de Godin Oualgo-tinga avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 11 : Construction d'une (01) latrine à trois (03) postes à l'Ecole Sud B avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 12 : Réhabilitation du premier Jardin du Mairie avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 13 : SANS OBJET ;

Lot 14 : Réhabilitation d'une (01) latrine à deux (02) postes à l'Ecole Primaire Publique de Poulissi avec un délai d'exécution de **vingt et un (21) jours ;**

Lot 15 : Construction de deux (02) blocs de compteurs d'électricité pour vingt (20) boutiques de rues dans la commune de Koudougou avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 16 : Réhabilitation de deux (02) salles de classe à l'Ecole Sud B avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 17 : Réhabilitation d'une (01) salle de classe à l'Ecole Sud A avec un délai d'exécution de **vingt et un (21) jours ;**

Lot 18 : Réhabilitation de trois (03) salles de classe à l'Ecole Villy Godin B avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 19 : Travaux d'achèvement du bâtiment administratif de l'Ecole Sud A avec un délai d'exécution de **trente (30) jours ;**

Lot 20 : Réfection du laboratoire du Centre Médical de Koudougou avec un délai d'exécution de **vingt et un (21) jours**.

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sise au rez-de-chaussée du bâtiment principal de la Mairie, Tel : 78 79 31 09, et prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la Mairie de Koudougou, ***tous les jours ouvrables* de *08 heures à 16 heures***.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de ***cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 8 ; trente mille (30 000) F CFA pour chacun des lots 1 ;5 ;6 ;7 ;9 ;11 ;12 ;16 ;18 ;19 et dix mille (10 000) F CFA pour chacun des lots 2 ;3 ;4 ;10 ;14 ;15 ;17 ;20*** auprès de ***la régie des recettes de la Mairie de Koudougou***. La méthode de paiement sera *en espèces.*

8 Les offres présentées en **une (01) originale** et **deux (02) copies,** devront être soumises au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la Mairie de Koudougou au plus tard le **16/11/2026 à 09 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de ***cent mille (100 000) F CFA pour les lots 2 ;15 ;20, cent trente mille (130 000) F CFA pour le lot 1, cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 3, soixante-cinq mille (65 000) F CFA pour les lots 4 ;14, deux cent soixante-cinq mille (265 000) F CFA pour les lots 5 ;16, deux cent vingt mille (220 000) pour les lots 6 ;19, deux cent cinquante mille (250 000) pour le lot 7, six cent mille (600 000) F CFA pour le lot 8, deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 9, soixante-dix mille (70 000) F CFA pour le lot 10, cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 11, trois cent cinquante mille (350 000) F CFA pour le lot 12, cent vingt mille (120 000) F CFA pour le lot 17 et trois cent trente mille (330 000) pour lot 18.***

7 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et aux DPDPX.

8 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/11/2026 à 09 heures** ***précises*** dans la **salle de réunion de la Mairie de Koudougou**.

Le Directeur de la Commande Publique

NIKIEMA Harouna

COMMUNE DE OUAHIGOUYA

ACQUISITION DE DOUZE (12) BACS A ORDURES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE OUAHIGOUYA

Demande de prix
N°2026-008/CO-OHG/CAB/PRCP
Financement *: PREGOLS/ADCT* gestion 2026
Chapitre 24 Article 244 ; paragraphe 2449

Montant prévisionnel : Trente millions **(30 000 000)** FRANCS CFA HTVA ***et de :*** Trente-cinq millions quatre cent mille **(35 400 000)** FRANCS CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation de la commande publique gestion *2026,* de la commune de **OUAHIGOUYA**

1 La Commune de Ouahigouya *a obtenu* des fonds de *PREGOLS/ADCT*, afin de financer **l'**ACQUISITION DE DOUZE (12) BACS A ORDURES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE OUAHIGOUYA, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Trente millions **(30 000 000)** FRANCS CFA HTVA ***et de :*** Trente-cinq millions quatre cent mille **(35 400 000)** FRANCS CFA TTC

4 La présente demande de prix est réservée : NEANT

5 Les acquisitions se décomposent en un *lot unique.*

6 Le délai d'exécution est de : **Trente (*30*) jours**.

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la **mairie de Ouahigouya** *; au bureau de la personne responsable de la commande publique* à l'adresse mentionnée ci-après ; tel 70 75 38 88 tous les jours ouvrables à partir de 7 heures 30 minutes les matins à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 16 heures 30 minutes.

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Ouahigouya, tel 70 75 38 88 sis à **Ouahigouya** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de ***trente mille (30 000) F CFA***. La méthode de paiement sera ***à la régie des recettes municipales de la Mairie de Ouahigouya et en espèces***. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un original et de **deux (*02*) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Un million (1 000 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse : Au Secrétariat Général de la Mairie de Ouahigouya, avant le **16/11/2026 à 9 heures.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement ***dans la salle de réunion de l'ancienne mairie*** en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Amidou MANDE

PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND-OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO PLUS)

Avis à Manifestation d'Intérêt

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ministère de l'Agriculture, de l'Eau,

des Ressources Animales

et Halieutiques (MAERAH)

REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Coopération Allemande au Développement

Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung

PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO Plus)

BP 1326 Bobo-Dioulasso RS 90000 Tel. (+226) 20 97 14 46

Email : secretariat@pigoplus.bf

N°IFU 00222880G

N°2026___000165____/MAERAH/SG/PB075

Bobo-Dioulasso, le 02 novembre 2026

Le Chargé du projet

Aux
Camarades consultants intéressés

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêt N°2026-001/PIGO Plus/CGRE

Camarades,

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet Petite Irrigation dans le Grand-Ouest et la région de l'Est (PIGO Plus)**, cofinancé par la République Fédérale d'Allemagne à travers la KfW, l'Unité de Gestion du Projet lance une consultation pour la constitution d'une liste restreinte de consultants.

Les prestations recherchées portent sur :

- Les études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) et l'élaboration des dossiers d'appels d'offres ;
- Les études et évaluations environnementales et sociales (EES) ;
- Le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagements hydro-agricoles, d'infrastructures de stockage, d'unités de transformation et d'ouvrages d'art.

Les consultants et bureaux d'études qualifiés sont invités à consulter l'avis détaillé et à soumettre leur candidature au plus tard le **23 novembre 2026 à 09h00 TU** au siège du projet à Bobo-Dioulasso.

Vous pouvez télécharger l'intégralité du document d'appel d'offres et les grilles d'évaluation via le lien ci-dessous :
AMI_PIGO_Plus_2026_11

Veuillez agréer, **Camarades**, l'assurance de ma considération distinguée.

Poulmawendé Moussa ZIDA

REGION DE NANDO

Constitution d'une base de données additive de fournisseurs /prestataires pour la période d'octobre 2026 à décembre 2028

Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-02/RNDO/PSNG/CPUN/M/SG/PRCP

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de *la commune de Pouni* publié le *17 aout 2026.*

2. La *commune de Pouni a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, gestion 2026* des ressources sur fonds propres, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés issus de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

N° d'ordre	Domaines/types
	Fournitures
1	Matériels informatiques

3. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que *la commune de Pouni* pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations au titre du ou des exercices budgétaires *2026,2027 et 2028.*

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable de la commande publique au 72 73 03 90.*

5. Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants.

6. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises remplissant les critères suivants :
- être légalement constitué;
- être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
- disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

7. Il est rappelé aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire, comme les autres, un dossier composé de :

a) Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne responsable de la commande publique précisant le ou les domaines concernés

b) Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son, son domaine d'activité, son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, son adresse complète ;

c) Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

d) Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;

e) Une copie de l'identifiant financier unique (IFU).

NB : **Aucun candidat ne peut soumissionner dans plus de trois (03) domaines**.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier, rédigé en langue française, sous plis fermé avec la mention **« Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires au profit de** *la commune de Pouni* **ainsi que le ou les numéros des** *domaines [le candidat Insère le ou les numéros du ou des domaines sans excéder trois]***»,** au *bureau de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Pouni* au plus tard le **11/11/2026 à 09 heures.**

Personne responsable de la commande publique

NIKIEMA Weninso Josiane
Attaché administratif



La célérité dans la transparence